

# ***Chapitres Régionaux en R. D. Congo***

---

*Documents (1980-2012)*



*Missionnaires Xavériens*

## ABRÉVIATIONS

|            |   |                                                                    |
|------------|---|--------------------------------------------------------------------|
| AG         | : | Vatican II, <i>Ad gentes</i> (07.12.1965)                          |
| AMV        | : | Animation Missionnaire et Vocationnelle                            |
| C          | : | Missionnaires Xavériens, <i>Constitutions</i> (1983)               |
| CEB        | : | Communauté Ecclésiale de base                                      |
| CEV        | : | Communautés ecclésiales vivantes                                   |
| CEZ        | : | Conférence Épiscopale du Zaïre                                     |
| CR         | : | Chapitre Régional                                                  |
| CDPCL:     |   | Centre Diocésain de Pastorale Catéchèse et Liturgie                |
| DGBT       | : | Directoire Général des biens temporels                             |
| DRBT       | : | Directoire Régional des biens temporels                            |
| DG         | : | Direction Générale                                                 |
| DGAMV:     |   | Directoire Général de l'Animation Missionnaire et Vocationnelle    |
| DR         | : | Direction Régionale                                                |
| EN         | : | Paul VI, <i>Evangelii Nuntiandi</i> (08.12.1975)                   |
| EXAV       | : | Économat Xavérien                                                  |
| GAREZA:    |   | Garage de la Région Xavérienne du Zaïre                            |
| LT         | : | Conforti, <i>Lettre Testament</i> (1921)                           |
| M.O.       | : | Dossier de <i>Missione oggi</i> sur le X Chapitre Général Xavérien |
| MR         | : | Paul VI, <i>Mutuae relationes</i> (14.05.1978)                     |
| OPM        | : | Œuvres Pontificales Missionnaires                                  |
| PC         | : | Vatican II, <i>Perfectae caritatis</i> (28.10.1965)                |
| PCV        | : | Projet communautaire de vie                                        |
| pdV        | : | Xavériens du Congo, <i>Projet de vie</i> (1989)                    |
| PPV        | : | Projet personnel de vie                                            |
| RÉGL.RDC : |   | Règlement de la Région du Congo                                    |
| RG         | : | Missionnaires Xavériens, <i>Règlement Général</i> (1983)           |
| RH         | : | Jean-Paul II, <i>Retemptor hominis</i> (04.03.1979)                |
| RMX        | : | Missionnaires Xavériens, <i>Ratio Missionis Xaveriana</i> , 2001   |
| UR         | : | Vatican II, <i>Unitatis Redintegratio</i> (21.11.1964)             |

## Présentation à cette édition

Bukavu, le 15 août 2012

Paix à vous, chers confrères !

Plusieurs d'entre vous ont exprimé le désir de mettre à disposition les documents approuvés dans nos onze chapitres régionaux. Ils avaient été déjà publiés singulièrement soit dans une brochure à part, soit dans un numéro de *Partage*. Cette nouvelle édition, qui réunit ensemble tous les documents capitulaires, pourra nous permettre de repérer plus facilement le parcours effectué, les priorités de notre mission et les attentes pour continuer à répondre à l'appel de Dieu dans son Règne selon l'inspiration et le charisme de notre saint Fondateur.

Saint Conforti disait un jour : « L'on refuse et l'on méprise ce que l'on ne connaît pas ». Nos communautés pourraient prendre en considération ces textes même dans la rencontre communautaire afin de mettre en valeur le fruit de la réflexion de ceux qui nous ont précédés dans le ministère, pour nous ressourcer et pour redynamiser notre charisme missionnaire.

Nous précisons qu'ici vous ne trouverez que les documents capitulaires. Un autre recueil suivra avec les textes normatifs : Règlement de la Région, Directoire des Biens temporels, Directoire de l'AMV et Directoire de la formation initiale (ces deux derniers ont été approuvés *ad experimentum*).

En souhaitant à tous une bonne lecture, veuillez recevoir tous nos meilleurs vœux d'une sainte année communautaire et pastorale 2012-2013.

Turco Faustino  
Pretel Ortiz Gerardo  
Bacibone Baciyunjuze Deogratias  
Jiménez Serrano Guillermo  
Bordignon Franco

**I CR**  
**2-13 janv.**  
**11-14 fév.**  
**1980**

## **1. LETTRE DU SUPÉRIEUR RÉGIONAL**

Très chers confrères,

J'ai la joie de vous présenter les Documents du 1<sup>er</sup> Chapitre Régional du Zaïre.

A maintes reprises, l'on a dit que ce Chapitre devait être un événement significatif pour notre vie communautaire et missionnaire.

Déjà dans les rencontres de zone et dans les réunions pré capitulaires, l'on avait ressenti la nécessité d'une plus grande unité à tous les niveaux.

L'unité a été un thème qui a guidé les réflexions et les travaux capitulaires.

Les confrères, en rédigeant ces Documents, ont voulu nous aider à vivre non seulement la communion des esprits, mais encore celle des biens, pour tâcher d'être plus cohérents avec les engagements de notre vocation et avec la « Nouveauté chrétienne » que nous annonçons à nos frères.

Le Chapitre invite chaque communauté à rédiger un « projet de vie », dans la conviction que celui-ci sera le moyen plus apte à unifier, entre eux, les xavériens de chaque petite communauté, en les poussant à vivre concrètement leur identité et leur incarnation ;

Il convient de nous souvenir que le principe de notre unité ce n'est pas notre travail selon des projets efficaces déjà réalisés, ni une mentalité élitiste qui met son idéal dans une sélection bien faite, mais c'est Jésus Christ : c'est Lui qui nous rassemble, qui nous sauve, qui nous appelle à être ensemble, qui veille constamment à sa construction (Rueda, *Progetto Comunitario*, p. 137). Ce n'est pas inutile de rappeler une citation de Bonhoeffer qui demeure valable aussi pour nos communautés xavériennes.

« Exclure de la vie d'une paroisse un chrétien faible et sans aucun éclat, sous prétexte que l'on ne peut rien en tirer, cela pourrait signifier, précisément, exclure le Christ même qui frappe à notre porte, sous l'apparence de ce pauvre frère ».

Il faut viser sincèrement une plus grande unité, au-delà des différentes idées sur la façon de « faire la mission », au-delà des différents caractères et des diverses expériences vécues.

C'est ainsi seulement que nous pourrons être « signe et levain » des communautés chrétiennes vivantes que l'Épiscopat Zaïrois désire constituer partout. En effet elles « sont le lieu où la solidarité et l'engagement pour la libération sont concrètement vécus et deviennent actions d'Église » (M.O. 42).

Nous sommes conscients que « dans l'action pour la création des communautés chrétiennes vivantes, la petite communauté xavérienne **réalise sa vocation de communauté évangélisatrice** : distincte mais pas séparée de la plus vaste communauté chrétienne, par sa propre vie de fraternité et de cohérence avec l'Évangile, elle en devient le premier noyau, une semence » (M.O. 43).

Le Chapitre a remarqué que notre désir d'une plus grande unité ne cachait pas le danger de nous replier et de nous renfermer sur nous-mêmes, mais il exprimait l'élan de devenir famille autour du Christ, en partageant tout ce que nous sommes et que nous avons.

Cet esprit de partage ne concerne pas seulement les confrères de chaque petite communauté ou la communauté régionale dans son ensemble, mais encore-et c'est cela la nouveauté du Chapitre- les Jeunes Zaïrois qui désirent être missionnaires xavériens comme nous.

Nous nous rendons compte que l'admission de vocations locales nous engage à un changement ultérieur de mentalité et de style, à une plus grande attention aux autres, à leurs valeurs, à leur façon de penser et de vivre.

Peut-être, ne sommes-nous pas trop loin de cet objectif. Cependant, nous sommes conscients que, seuls, nous ne pourrions pas réaliser ce saut de qualité.

Nous avons besoin de la force rénovatrice de l'Esprit. Qu'il soit lumière et guide pour les nouvelles voies. Qu'il soit créativité et courage dans les difficultés que nous rencontrerons.

Ce qui est urgent ce n'est plus seulement la conversion individuelle, mais c'est que les communautés mêmes se laissent saisir par Jésus et se décident à la conversion.

Il faut créer, par la foi et par le cœur, une nouvelle vie communautaire, à laquelle personne d'entre nous n'a été vraiment préparé, et dans laquelle nous sommes encore tout à fait novices » (Rueda, *op.cit.*, p. 6).

Transformons en prière ces désirs.

**Thème du Chapitre :**

**Les communautés xavériennes signe et levain des communautés chrétiennes vivantes**

## **PROJET COMMUNAUTAIRE FONDAMENTAL DE VIE XAVÉRIENNE (DOC 1)**

### **1. Le contexte de notre œuvre d'évangélisation**

**[1]** Bien que forcément sommaire, une analyse du contexte dans lequel s'insère notre œuvre d'évangélisateurs constitue une préparation indispensable pour entendre l'appel de la situation socio-ecclésiale et pour déterminer le sens et la direction de notre intervention.

Une telle analyse pourrait aussi révéler nos responsabilités passées et présentes.

#### **1.1. Éléments d'analyse de la situation**

**[2]** D'un point de vue global, les caractéristiques les plus importantes de la société dans laquelle nous exerçons notre œuvre d'évangélisation semblent être les suivantes<sup>1</sup> :

**[3]** Un processus de transformation rapide et profonde

La société zaïroise a vécu en quelques dizaines d'années une évolution que d'autres sociétés ont vécue à travers des siècles.

Elle a évolué en très peu de temps et, parfois, d'une façon brusque et traumatique, des formes de vie traditionnelle avec références, organisation et valeurs propres, vers des formes de vie typiques du XXème siècle, avec structures mais surtout sensibilité et mentalité différentes.

Le pays cherche encore son chemin, souvent avec difficulté et non sans d'inévitables révisions.

**[4]** Ambiguïté et ambivalence

A cheval entre deux mondes différents et souvent opposés, le traditionnel et le moderne, devant faire face à des problèmes extrêmement complexes

---

<sup>1</sup> cf. Mgr Kabanga, Mgr Bakole, CEZ, *Le mal zaïrois*.

et à des solutions difficiles à réaliser, poussée à prendre des décisions rapides, la société semble évoluer d'une façon chaotique, ambiguë, au point que la lecture des « signes des temps » devient fort problématique. Tout devient bon ou mauvais d'après le point de vue et surtout d'après l'application que les responsabilités feront de la disposition arrêtée ; Souvent il s'agit de doser et de nuancer.

**5] La présence de graves déséquilibres personnels et communautaires**

La société zairoise nous semble atteinte par de graves déséquilibres internes à conséquences néfastes tant au niveau individuel qu'au niveau communautaire. Parmi les plus importants nous signalons les suivants :

- a) Déséquilibre entre les besoins primaires et les moyens mis à sa disposition pour les satisfaire, dans l'habitat, l'alimentation, la santé, l'instruction, l'occupation, les infrastructures...

Un tel déséquilibre est aggravé par la corruption dans les différents secteurs, par un esprit de consommation diffus surtout chez la population urbaine et par des dépenses de prestige de la part de l'État.

- b) Déséquilibre entre les habitudes de vie, la mentalité traditionnelle et la nécessité de s'intégrer dans les structures et organisations de l'État moderne, avec le changement de mentalité que cela demande. Fascinés par les formes de la société technique, industrielle, urbaine, pluraliste, les individus et les peuples n'ont pas eu souvent le temps de réfléchir en vue d'un jugement critique et des choix personnels. Mentalité traditionnelle et mentalité moderne demeurent souvent juxtaposées sans faire la synthèse et l'unité, avec des conséquences néfastes au point de vue psychologique et religieux.

- c) Déséquilibre entre le niveau de compétence et les postes de responsabilité effectivement assumés.

Le manque de compétence va de pair souvent avec le manque de conscience professionnelle, un sens de responsabilité défectueux et des abus fréquents (corruption). Un tel déséquilibre est aggravé par une politique de l'enseignement qui n'est pas adapté aux besoins réels du pays et par le fait que l'accès aux postes de responsabilité ne se fait pas en fonction des qualifications et des mérites, mais en fonction des préférences politiques, tribales, de clientèle ou de parenté.

- d) Déséquilibre entre les exigences de la réforme et de la participation politique de la base et le système excessivement centralisateur et bureaucratique, inspiré du modèle capitaliste qui privilégie une élite

minoritaire, laquelle a concentré dans ses mains tout le pouvoir économique et politique.

- e) Déséquilibre entre le besoin d'initiative, d'indépendance et autonomie et l'impossibilité pratique de se libérer de la domination étrangère et de faire face à l'exploitation et au néo-colonialisme économique, politique et culturel.

## 6] L'existence du « Mal zaïrois »

Sous le nom du « mal zaïrois », les Évêques du Zaïre ont stigmatisé, dans leur déclaration de juillet 1978, les déficiences structurelles et morales de la nation.

C'est l'existence de ce « mal » qui paralyse la vie de la communauté nationale et qui désoriente (déconcerte) les pauvres, les simples, en décourageant toute possibilité efficace de réaction.

Impuissants face à une véritable stratégie de l'oppression, à ramifications politiques, sociales et économiques, les pauvres s'enferment toujours davantage dans une attitude de passivité et de découragement, en se retirant de tout engagement actif en vue de leur libération. Le fossé entre les pauvres et les riches devient de jour en jour plus profond et la masse, au lieu d'avancer, recule. La relativisation des critères qui distinguent le bien du mal évolue toujours plus vers l'effritement et le renversement des critères de moralité.

La corruption, en toutes ses formes, se généralise et d'un phénomène exceptionnel et limité, elle tend à devenir une « praxis » courante de vie, la façon normale de résoudre ses difficultés économiques.

« Le mal zaïrois révèle une crise profonde : l'inefficacité du système de gouvernement et de gestion ; Les institutions de notre pays ne sont plus à même de remplir efficacement leur mission première de protéger et de défendre les droits des personnes et des biens, d'assurer l'ordre dans la société et de procurer le bien commun » (*Déclaration des Évêques*, juillet 1978, p. 10).

« L'une des principales causes de cet état de choses est le renversement des critères de moralité. Le peuple zaïrois a été habitué à voir attribuer des charges et des promotions à ceux-là mêmes dont l'honnêteté, l'intégrité et la droiture avaient déjà été mises en cause. Ainsi la malhonnêteté a fini par passer pour le meilleur moyen d'ascension dans l'échelle sociale. De cette constatation à la relativisation des critères qui distinguent le bien et le mal, il n'y a qu'un pas (*Ibidem*, n 24).

## **7] L'existence de grandes masses de jeunes**

Comme toutes les sociétés des pays en voie de développement, la société zaïroise aussi se compose d'immenses masses de jeunes.

En pourcentage ceux qui ont moins de 25 ans, forment les deux tiers de la population globale ; Si le processus de transformation du pays, les divers déséquilibres, l'ambiguïté, le « mal zaïrois » affectent la société en général, ce sont surtout les jeunes qui en sont particulièrement affectés.

A la recherche d'autonomie et de progrès, en contact à travers l'école avec les différentes idéologies, étudiants et intellectuels semblent glissent lentement vers des formes de sécularisation et d'athéisme pratique, en posant aussi un problème grave pour l'avenir de l'Église au Zaïre (cf. Conférence Épiscopale du Kivu, *La pastorale des milieux intellectuels*, 1978).

Le sens religieux traditionnel pousse encore vers l'Église ceux qui ont plus longue... ment vécu en contact avec la culture ancestrale ; ce qui n'est pas le cas des jeunes, surtout des étudiants qui vivent souvent en marge de la société traditionnelle et de ses valeurs.

Cependant, la culture moderne pourra être pour les jeunes un milieu favorable à la naissance d'une foi « biblique », dans le cas où l'on mettra en place des formes de pastorales qui en révèlent les valeurs chrétiennes implicites : la liberté, la responsabilité, la créativité, l'autonomie des valeurs humaines.

## **1.2. Une caractéristique de la situation ecclésiale**

### **8] Parmi les caractéristiques de la situation de l'Église au Zaïre, nous soulignons un aspect qui nous semble particulièrement important : la division de ceux qui confessent le Nom du Christ. Dans notre action d'évangélisation, il nous arrive souvent de rencontrer des communautés chrétiennes qui mènent une vie parallèle et qui s'ignorent.**

Cette méconnaissance réciproque dans la théorie et la praxis, le manque de reconnaissance des moyens communs de salut, les législations et les traditions différentes et souvent opposées, le manque d'estime réciproque et les préjugés mutuels entraînent souvent des conséquences graves et à tous les niveaux : conflits dans les familles et les groupes familiaux, concurrence dans les écoles et les œuvres sociales, formes de prosélytisme antiévangéliques et peu respectueuses de la liberté, voir même attaques ouverts et campagnes de dénigrement.

Le problème œcuménique semble encore peu ressenti au niveau aussi bien des missionnaires que des responsables locaux, même si on rencontre des individus et des groupes soucieux de ne pas compromettre par la désunion le témoignage chrétien.

De véritables formes de collaboration, de témoignage commun, de rencontres d'amitié, d'étude ou de prière sont encore rares et elles n'existent que dans quelques communautés.

### 1.3. Choix prioritaires de l'Église locale

[9] Comme approfondissement des orientations pastorales générales et aussi comme réponse à la situation générale du pays, la Conférence Épiscopale du Zaïre, depuis quelques années, a fait des choix prioritaires. En voici trois fondamentaux :

#### [10] *L'inculturation du message*

Si d'une part les Évêques du Zaïre ont dénoncé les ambiguïtés de la politique « recours à l'authenticité », d'autre part ils ont mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure incarnation du message dans la culture et la mentalité africaine. D'un christianisme « corps étranger » profondément pénétré et revêtu de culture occidentale et peu respectueux des valeurs culturelles locales l'on voudrait passer à un Christianisme plus inculturé, enraciné et assimilé, plus biblique et inventif.

Le Zaïre ne sera pas chrétien tant qu'il n'aura pas assimilé le christianisme, pensé et exprimé en langage africain son expérience du Christ (doctrine et vie). Cette africanisation du christianisme se conçoit à tous les niveaux : expression théologique du message, africanisation des structures de gouvernement et d'exercice de l'autorité, genres littéraires africains dans la prédication et l'éloquence sacrée, expression et symbolique africaines dans la liturgie, africanisation de la discipline ecclésiastique, recherche des valeurs africaines (p. ex. solidarité, partage, vie commune, hospitalité, etc.) dans les modes de vie de l'Église zaïroise et dans les manifestations collectives de la foi... » (CEZ à la 3<sup>ème</sup> Assemblée générale du Synode des Évêques, Kinshasa, 1977, P. 15).

[11] *La création de « petites communautés chrétiennes vivantes » ou « communautés à taille humaine »*

Le choix de baser la vie et le témoignage chrétien sur de petites communautés chrétiennes vivantes est, pour la hiérarchie locale, un engagement fondamental, un changement sérieux et profond de toute la vision pastorale, issu d'une exigence évangélique et d'une nouvelle indication de l'Esprit.

Seulement de petites communautés chrétiennes vivantes permettent à l'Église de s'enraciner profondément là où se vit la réalité et le travail de chaque jour, par le témoignage de la foi vécue au sein du quotidien et par témoignage de la foi vécue au sein du quotidien et par la pratique de valeurs typiques de la tradition africaine. Les petites communautés chrétiennes sont aussi le moyen le plus efficace pour aider l'Église à exprimer d'elle-même ses ministères, à travers une adéquate promotion du laïcat, ses propres moyens d'autosuffisance financière, devenant ainsi plus autonomes, mûre et responsable.

Il en découlerait une « Église dépouillée de puissantes structures mais riche en laïcs compétents et responsables, plus évangélique,...le reflet de nos sociétés traditionnelles » (Monsengwo, *Inculturation du message à l'exemple du Zaïre*, Kinshasa 1979).

#### **12** *Une pastorale intégrale : évangélisation promotion humaine et développement*

Les Évêques du Zaïre veulent remplacer une évangélisation trop doctrinale, culture et cléricale par une évangélisation plus vitale et incarnée qui prenne en charge l'homme dans sa réalité intégrale, corps et âme, dimension spirituelle et dimension matérielle, expression individuelle et expression communautaire. La catéchèse centrée sur la parole de Dieu, doit viser à rectifier et évangéliser les aspects déficients (faible) de la vision religieuse traditionnelle, proposant l'image biblique de Dieu Créateur qui fait de l'homme le maître des réalités terrestres et le responsable de son destin et le Dieu Libérateur qui intervient dans l'histoire des hommes pour y mettre en route un processus de libération et de promotion humaine et intégrale. Elle doit aussi proposer l'image biblique de l'homme, un homme qui, loin de rester spectateur et consommateur, exprime un jugement prophétique sur les situations et, conscient de sa mission et de sa dignité d'enfant de Dieu, intervient courageusement dans la vie social pour transformer, par la force de l'Esprit, les réalités terrestres en royaume de Dieu, un Royaume de justice, de fraternité, de communion. De simple auditeur, l'homme devient alors celui qui dénonce les situations d'injustice, d'esclavage, ou d'oppression et celui qui annonce, dans l'esprit, un Monde Nouveau qu'il réalise déjà dans sa vie et dans sa communauté, en le témoignant ainsi déjà présent et visible. Les communautés chrétiennes vivantes deviennent, d'après les Évêques, le lieu privilégié pour promouvoir le processus

« conscientisation-libération » en vu d'une conscience nouvelle, et pour mettre en œuvre des initiatives pratiques visant à favoriser la promotion humaine des personnes, dépassant ainsi toute forme de peur, de passivité et de résignation.

#### 1.4. La situation des communautés xavériennes<sup>2</sup>

**13** La communauté du Zaïre comprend actuellement 62 confrères qui travaillent dans 4 diocèses : Uvira, Bukavu, Kasongo et Goma. Ils sont groupés en 19 petites communautés, chacune avec son propre rayon d'apostolat. Nos communautés donnent l'impression d'un groupe confrère de la région, directement ou indirectement sont engagés pour la « première annonce » d'après le charisme qui nous qualifie : « notre but exclusif, en tant que xavérien, est de servir la mission » « ad gentes » de l'Église...

« La première annonce de l'Évangile a été, en fait, l'inspiration la plus profonde de Mgr Conforti et elle doit être considérée comme notre charisme » (M.O. 15 ; 11)

#### **14** *Signes d'unité*

En plus de l'engagement pour réaliser son charisme, la communauté xavérienne présente d'autres signes d'unité : les rencontres périodiques au niveau de la région, de la zone et de la petite communauté ; l'assistance aux confrères malades ; l'accueil au sein de nos communautés de confrères en difficulté ; la disponibilité des confrères au travail dans l'une ou l'autre équipe ; la prière en commun et le partage fréquent de la parole ; l'approfondissement, surtout dans ces dernières années, des idées sur la mission ; plus de maturité et d'esprit communautaire.

#### **15** *Causes de conflits*

Dans nos communautés, conflits, divergences, divisions ne sont pas absents. Les rencontres ont manifesté le conflit entre l'autorité ecclésiastique et religieuse, entre des confrères et l'autorité ecclésiastique.

---

<sup>2</sup> Cette analyse date de février 1980 : elle nous donne une situation qui a évolué et qui est toujours en évolution.

Parmi les cause : malaises créées par ingérences de compétence ; potins sur l'un ou l'autre confrère ; manque d'entente lors de l'affectation d'un confrère à un poste de mission.

Une autre cause de conflit : ce sont les confrères, peu en réalité, qui vivent en marge de la communauté xavérienne, soit parce qu'ils ne se sentent pas suffisamment intégrés, soit par leur faible sens d'appartenance à l'Institut.

Les causes d'une telle vie en marge varient : caractère individualiste ; désaccords avec des confrères ou avec l'autorité religieuse ; long isolement dans une mission ; problèmes personnels ; mise en valeur insuffisante...

Cause de conflit ce sont aussi l'esprit d'indépendance et l'individualisme, la tendance à voir, juger, programmer et agir d'après le « je pense comme ça...je me sens réalisé ainsi... ».

On a aussi remarqué une certaine divergence entre les anciens de la mission et les nouveaux arrivés, et surtout entre ceux qui prônent une pastorale « traditionnelle » et ceux qui veulent suivre de nouveaux chemins. Une telle difficulté était plus marquée il y a quelques années.

#### **16** Remarques générales

La consécration religieuse est généralement sous estimée, peu perçue et peu actualisée. La vision de la mission n'est pas encore bien intégrée dans le nouveau contexte ecclésial et socioculturel ; la stratégie missionnaire en résulte déficiente. Une vision trop personnelle de démocratie à cause de l'individualisme, des coups de tête, parfois de l'anarchie.

Quelque ouverture ou retrait d'un poste de mission a été décidé sans consultation suffisante des confrères, qui, de ce fait, n'étaient pas psychologiquement préparés pour en assumer les conséquences. Le trop de travail et le manque d'organisation de certains confrères ont parfois porté préjudice à la prière, à la réflexion, à l'échange des idées, à la vie commune et au repos.

Potins, préjugés, « à priori » au sujet des confrères... un manque de programmation au niveau de la région, qui a permis à quelques confrères de suivre leur chemin ;

## 2. La communauté Xavérienne comme communauté chrétienne « vivante » : vie interne

**17** La petite communauté xavérienne renouvellera toujours sa conscience d'être une communion de personnes croyantes, réunies par l'esprit dans l'Église, afin de vivre et de témoigner la Béatitude réservée à ceux qui ont opté pour le Royaume (Lc. 6, 20-26) d'une manière radicale. A l'exemple de la communauté des Apôtres autour de Jésus, la communauté xavérienne débute par la découverte du Christ (Jn. 1, 41) qui l'invite à le suivre (Mt. 4, 19) et à tout quitter (Mt. 4, 22 ; Lc. 14,6) ; elle se nourrit et se renouvelle à l'écoute de la parole de dieu et dans l'amitié avec Lui (Jn.1,39) ; elle rayonne par le témoignage de la Bonne Nouvelle, adressée surtout aux plus pauvres (Lc. 4,18).

**18** La petite communauté xavérienne s'inspirera du modèle des toutes premières communautés chrétiennes et tâchera chaque jour de grandir dans la prière commune, dans l'écoute de la Parole, dans la célébration de l'Eucharistie et dans le partage des biens (Ac 2, 42 ; 4, 32).

**19** La petite communauté xavérienne approfondira la pensée originale de Mgr Conforti, d'après laquelle les Xavériens doivent être des Apôtres, voués à Dieu et à la mission par la profession des Conseils Évangéliques (cf. LT 2) et ainsi « unis à l'Église et à son mystère de manière spéciale » (LT 44). Disciples du Seigneur, entièrement engagés dans la « sequela Christi », les Xavériens trouveront en Lui leur bien unique, la réalisation la plus authentique de leur vocation et le fondement d'une communion plus fraternelle.

Par un cheminement de foi (LT 10), ils s'efforceront de vivre et de témoigner de la signification de leur consécration religieuse : l'absolu de Dieu qui leur révèle en Jésus Christ, dans le tissu concret de leur existence humaine, modèle de pauvreté et de détachement, de pureté et de transparence, d'abandon confiant au Père.

Afin que ce témoignage soit évident, profond, significatif comme expérience chrétienne, les Xavériens songeront personnellement et communautairement à renouveler leur profession religieuse au cœur même de leur action « ad gentes » (M.O. 71).

Leur attitude envers les biens matériels dans un monde pauvre, leur solidarité et leur amour humain, l'exercice de l'autorité et à la fraternité puiseront toujours un nouvel élan aux sources du Mystère Pascal.

**[20]** Pour une crédibilité et une fécondité apostolique plus rayonnante, la petite communauté tâchera d'être une communauté unie (Jn. 17, 21), de frères appelés à vivre ensemble leur ensemble leur vocation. Pour cela elle fera grandir la fraternité, l'échange d'expériences de vie, la capacité de prévenir réciproquement nécessités et désirs.

Dans la conviction que l'amitié est le levain pour que la communauté se crée et que l'amour est le sel pour la préserver de toute corruption, les petites communautés s'efforceront de vivre dans la chaleur d'une vie chrétienne de foi et d'amour mutuel, tout en créant parmi leurs membres des relations interpersonnelles vraies, franches et évangéliques.

Qu'elles nourrissent à tout prix un climat de dialogue qui est ouverture d'esprit aux idées d'autrui, ouverture d'esprit aux idées d'autrui, ouverture de cœur à leurs affections, conscientes que la diversité des points de vue est une grande richesse pour la communauté qui les synthétise et les oriente vers un plan commun d'action.

**[21]** Vu que certains confrères créent des difficultés à la vie communautaire par leurs attitudes et leurs initiatives individualistes, par leur refus de participer aux assemblées communautaires et de s'en tenir aux directives communes, le Chapitre les invite à revoir leurs responsabilités et à collaborer pour l'amélioration de la vie de la communauté xavérienne.

**[22]** Consciente que plus que ses activités ce sont ses relations humaines qui ouvrent les cœurs à l'Évangile qui créent autour d'elle un climat de sympathie et de collaboration, la petite communauté xavérienne tâchera d'être ouverte et accueillante en consacrant davantage son temps et ses moyens aux relations humaines, surtout vis-à-vis de ses plus proches collaborateurs.

**[23]** La communauté aura le souci d'un accueil qui ne soit pas seulement extérieur, mais qui soit plutôt ouverture d'esprit et de cœur. Plus que les locaux ou les biens il s'agit de mettre à la disposition des autres nos personnes mêmes, par des rencontres qui ne soient pas toujours formelles et hâtives.

**[24]** Pour éviter toute fantaisie et toute improvisation, chaque petite communauté xavérienne se donnera un « Programme communautaire de vie », qui prévoit les modalités et les temps de sa vie interne et de son engagement apostolique.

Ce programme fixera, dans la mesure du possible, des temps de prière commune, des temps de réflexion et d'échange sur la parole de Dieu et sur les

événements, les critères communs qui règlent le style de vie, la solidarité, l'accueil, et enfin des lignes de planification.

Le « Programme communautaire » sera périodiquement révisé ; Une copie conforme sera déposée auprès de la Direction Régionale pour faciliter soit l'animation de chaque communauté, soit l'affectation des nouveaux confrères.

**25** La réalisation de la « caisse commune » dans la petite communauté, n'a pas seulement une signification purement fonctionnelle ou économique, mais elle constitue une étape importante vers la pleine communion des biens qui, seule, nous rend possible une économie proprement évangélique et une solidarité sans des choix particularistes.

On ne soulignera jamais assez le fait que l'exercice évangélique, communautaire, effectif de la pauvreté exige :

- que chaque confrère ne prenne aucune initiative sans l'accord préalable de la communauté ;
- que la communauté examine sérieusement l'utilité du projet en question, la participation active de la communauté chrétienne ou humaine qui en est le destinataire, la perspective-avenir du projet, pour qu'il puisse continuer et être fonctionnel, au-delà des personnes qui l'ont décidé.

**26** Consciente du fait que « l'homme écoute plus volontiers les témoins » (Paul VI), la petite communauté xavérienne se demandera si elle est ancrée au cœur du monde, si elle fait preuve de solidarité avec les hommes, en témoignent en même temps de l'absolu de Dieu (EN 76) et de l'Église des Béatitudes. En cela, la communauté xavérienne songera à donner un témoignage véritable de fidélité au Seigneur (EN 69), de pauvreté et de détachement, et adoptera un style de vie qui exprime d'une façon toujours plus éloquente les valeurs de la vie évangélique, missionnaire, communautaire, ainsi que de solidarité. Elle évitera de s'installer dans une situation de privilège soit par rapport à toute attitude de disposition ; Par son esprit d'autocritique et de révision, par sa volonté de réévaluer continuellement projets et réalisations, structures et programmes, la petite communauté vivra concrètement sa fidélité à Dieu qui l'appelle et aux frères qui l'interpellent.

**27** Étant intimement convaincue que « ce sont les personnes la véritable richesse de la congrégation » (M.O. 79), la Direction régionale aura un souci tout à fait spécial pour la constitution et pour l'animation des communautés xavériennes. Elle fera tout son possible pour former des communautés viables

qui soient signe et levain des autres communautés chrétiennes vivantes. Tout membre de la communauté a le droit d'être accepté, mis en valeur, respecté dans sa liberté, même toléré et pardonné à cause de ses faiblesses et de ses défauts. Le tout premier devoir de la Direction Régionale sera l'animation intense et prolongée des communautés, soit directement, soit par le biais des animateurs que les communautés se sont donnés, auxquels on pourra offrir rencontres et sessions, subsides et moyens.

Le Supérieur régional entretiendra des relations personnelles avec chaque confrère pour lui donner la possibilité de s'exprimer et de se faire connaître en vue de la mise en valeur de ses talents et de ses capacités.

**[28]** La Direction Régionale fera une programmation triennale autant que possible précise à propos des temps, activités, personnes, congés et « aggiornamento »...de sorte que chaque communauté puisse jouir d'une certaine stabilité et que la qualité du travail des confrères soit sauvegardée, même stimulée.

**[29]** Au cœur des « communautés mixtes (M.O. 61,3) les xavériens vivront le mystère de l'Église, communion nouvelle dans le Christ entre personnes ayant cultures, charismes et fonctions différents.

En accueillant chacun avec sa diversité, ils parviendront ensemble, dans la complémentarité, à la plénitude du Christ et au service varié et intégral de la communauté ecclésiale. La présence et la collaboration nécessaire avec des communautés de « Sœurs » sera vécue comme étant une opportunité pour témoigner, dans la fraternité et dans le respect réciproque, de la venue du Royaume (Mt 22,30).

### **3. La mission d'évangélisation des communautés chrétiennes : vie apostolique**

**[30]** Appelée à rendre présente l'Église qui est « charité », « communion », « fraternité nouvelle dans le christ », « la famille de Dieu » (AG 2) la petite communauté xavérienne, au sein de la paroisse, se considère l'une des petites communautés chrétiennes vivantes, « famille unie au nom du Seigneur » (PC ; 15 ; M.O. 43).

**[31]** Convaincue que c'est surtout dans la création et dans l'animation des petites communautés chrétiennes vivantes qu'elle accomplit sa vocation

d'évangélisation et de promotion humaine, la petite communauté xavérienne tâchera d'être le modèle et le centre propulsif de la naissance des CEB.

**32** La communauté chrétienne vivante prend naissance là où des chrétiens proches géographiquement et socialement se rassemblent et se perçoivent unis pour vivre leur engagement chrétien au milieu de leurs frères. Cellule vivante au sein de la communauté paroissiale et diocésaine, communauté de foi, elle se forme et se réunit autour de la parole de Dieu qui sans cesse l'interpelle et la juge, en la purifiant, en l'éclairant, en la poussant à l'action. Communauté de vie, elle rencontre les besoins et les problèmes du milieu où elle vit, tout en tâchant de les résoudre à la lumière de l'Évangile, et avec le courage qu'elle tient de la foi.

**33** En sachant que la bonne marche des communautés chrétiennes vivantes est en proportion directe de la formation et de la mise en valeur de leurs animateurs laïcs, la communauté xavérienne en harmonie avec les directives des Évêques établira les temps et les lieux, les moyens et les structures qui lui permettront de rencontrer, animer et former en profondeur ceux qui sont destinés à continuer son œuvre. On veillera à ce que ces animateurs laïcs jouissent de responsabilités réelles. Dans sa programmation, la communauté xavérienne donnera à cette tâche la première place.

**34** Dans son activité d'animation des communautés chrétiennes vivantes, la communauté xavérienne s'en tiendra au principe d'une saine inculturation, en profitant de toutes les occasions pour que les communautés prennent conscience des valeurs locales susceptibles de devenir lieu d'incarnation de valeurs évangéliques.

En particulier, si l'on veut que le christianisme devienne une « manière de vivre », il faut mettre en évidence le lien existant entre la foi et les conditions de vie, les besoins, les problèmes et les ressources locales, au-delà des adaptations extérieures ou des changements superficiels (Chants, gestes, cérémonies...).

Pour atteindre l'inculturation du Message, rien ne pourra remplacer un contact profond et prolongé avec personnes et communautés chrétiennes dans leur propre milieu de vie. C'est là que le missionnaire s'exercera à découvrir les valeurs humaines présentes comme les germes du Verbe (*Semina Verbi*) dans leur culture ; il découvrira aussi, d'une façon réaliste, les aspects négatifs et les insuffisances (AG 11).

Là où un groupe d'hommes se laisse juger par l'Évangile, le missionnaire aura plus de facilité à juger valeurs et lacunes de la culture africaine à la lumière de l'Évangile et non de sa propre culture.

Pour que son jugement ne soit pas seulement en fonction du vécu et d'un milieu trop restreint, le missionnaire s'aidera de lectures et de réflexions plus générales et il se référera aux directives de l'Épiscopat et au jugement que des africains prudents et expérimentés prononcent sur leur vie et leurs valeurs. (AG. 25).

**35** Lieu privilégié de l'évangélisation et de l'expression de la vie chrétienne, les communautés chrétiennes vivantes seront aussi le lieu idéal pour toute activité-initiative qui vise la promotion humaine et le développement intégral de l'homme.

Appelées à être dans leur milieu de vie « sacrement » ou signe efficace de la réconciliation des hommes entre eux et avec Dieu, elles ne seront pas seulement une communion de foi, d'espérance et d'amour, mais elles tâcheront aussi de mettre en œuvre des services de salut et de libération pour le peuple au sein duquel elles vivent (2 Cor. 5, 19 ; Col. 1, 13). A travers une catéchèse appropriée et une sensibilisation réciproque surgiront des initiatives et des interventions pour redresser des situations concrètes d'injustice et d'exploitation ; les microréalisations qui en suivront seront en même temps une impulsion au progrès de la communauté et la célébration de l'espérance dans un avenir meilleur.

**36** Dans l'animation des communautés chrétiennes, la communauté xavérienne aidera les chrétiens à prendre conscience de leur incidence numérique et de leur responsabilité vis-à-vis du processus de transformation du pays. Loin de se sentir en dehors des problèmes de leur milieu et s'enfermer en communauté-ghetto, seulement de prière et de sacra mentalisation, les communautés se sentiront profondément engagées dans la lutte pour une plus grande justice individuelle et sociale, en acceptant les risques et les conséquences, qui peuvent en découler.

Le thème de la solidarité et de la libération, dûment fondé sur le message biblique, sera un de thèmes privilégiés de réflexion des communautés chrétiennes ; cependant on soulignera le fait que la solidarité doit commencer à l'intérieur même des communautés chrétiennes et que la libération de soi est le meilleur point de départ pour la libération d'autrui.

[37] Les communautés chrétiennes seront animées depuis le début, en vue de se suffire à elles-mêmes, autant qu'il est possible. Elles devront normalement trouver en elles-mêmes les ressources nécessaires à leur vie et leur mission. En particulier l'évolution (croissance) des communautés chrétiennes vivantes vers l'autonomie financière exige que la petite communauté xavérienne s'interroge clairement sur l'emploi d'équipements et des moyens venant de l'étranger sur la nécessité de promouvoir des activités d'autofinancement à mesure que les communautés chrétiennes se développent. La petite communauté xavérienne veillera à ce qu'une large disponibilité des moyens et surtout leur administration liée aux personnes ne crée pas des malaises et de fait ne nuise pas une à croissance harmonieuse et graduelle des communautés chrétiennes.

[38] La communauté xavérienne réfléchira sur le fait que « la division des chrétiens porte atteinte à l'évangélisation » (UR 1). Douée du charisme missionnaire, lui tenant à cœur le désir ardent du Christ vers l'unité (cf. Jn 17), elle tâchera conjointement avec les responsables de communautés chrétiennes, de connaître la doctrine, les us et les coutumes des autres Églises, tout en promouvant les rencontres personnelles et communautaires en vue de dissiper les préjugés et de créer un climat d'estime réciproque et d'amitié (UR 9). Si d'un côté la petite communauté xavérienne veillera à former chez les communautés chrétiennes vivantes le sens d'identité et de fierté pour l'appartenance à l'Église catholique, d'un autre côté, elle tâchera de les faire mûrir, sans complexes ni irénismes, vers un grand sens de responsabilité de sorte que la vérité soit annoncée dans le respect des convictions d'autrui et que l'adhésion aux diverses confessions se manifeste par des formes de témoignages qui ne portent pas atteinte à la liberté. Seront formés aux problèmes œcuménique les ministres laïcs et les chrétiens catholiques surtout là où ils vivent en situation de diaspora en contact direct avec des membres d'autres confessions religieuses afin que, selon les possibilités concrètes et les directives diocésaines, l'on s'oriente vers un témoignage commun (UR 10 ; 12).

[39] Afin que les communautés chrétiennes ne se composent presque uniquement de vieux et d'enfants, les xavériens réfléchiront avec les responsables des communautés sur la pastorale des jeunes et des élites, en tâchant de mettre sur pied des initiatives appropriées, même au niveau de la zone ou du diocèse.

La petite communauté xavérienne, consciente de sa responsabilité vis-à-vis de l'avenir de l'Église locale, entreprendra volontiers des activités auprès des

jeunes, en acceptant les difficultés, les hésitations, la pauvreté des résultats... Une attitude de solidarité humaine et chrétienne avec les jeunes, la participation à leurs espoirs et à leurs déceptions, un témoignage de service généreux et gratuit de la part de leurs éducateurs pourront amener les jeunes à découvrir le Christ et le rôle qui leur est propre pour l'avenir humain et chrétien du pays.

Si, en conformité avec ses directives de l'Église locale, la pleine intégration des jeunes au sein des communautés chrétiennes vivantes demeure l'idéal à atteindre, les chemins à suivre et les moyens à employer dépendront souvent de la situation concrète.

**40** Les communautés chrétiennes veilleront à grandir en communion avec leurs pasteurs et en étant reliées aux communautés plus vastes, paroisse et diocèse, de sortes que ces cellules se perçoivent intégrées dans le courant vital de l'unique Église.

La communauté paroissiale perçue comme communion de petites communautés chrétiennes ne pourra qu'être vivifiée et renforcée par leur vitalité, par leur fonctionnement ainsi que par l'harmonie des liens établis entre les communautés. Le principe de la subsidiarité règlera les relations entre la grande communauté et les communautés chrétiennes vivantes : la petite communauté chrétienne fera tout ce qui lui revient et la grande communauté n'interviendra que pour compléter et pour suppléer, en cas de nécessité.

Les prêtres garderont à l'esprit que leur tâche spécifique et de promouvoir l'unité entre les petites communautés chrétiennes ; les relations des prêtres avec ceux qui exercent des ministères seront fondées sur le critère de la coresponsabilité dans le respect réciproque des divers charismes.

**41** Attentive aux exigences de son charisme propre qui, de part sa nature, l'envoi aux non évangélisés, aux plus éloignés, aux plus délaissés, aux plus pauvres, la petite communauté xavérienne s'interrogera souvent sur la possibilité de s'engager dans des nouveaux secteurs d'activités et de promouvoir des initiatives plus conformes à son charisme.

Ce même dynamisme, elle tâchera de le transmettre aux communautés chrétiennes.

**42** Chaque petite communauté xavérienne tâchera de vivre des relations de sympathie, de respect, de collaboration active dans la coresponsabilité (M.O. 45), avec la hiérarchie locale, les membres du clergé diocésain, les autres missionnaires, les équipes apostoliques et ses plus proches collaborateurs.

Si des attitudes de contestation, de rupture, de critique destructrice ou de simple méconnaissance réciproque sont stériles et souvent négatives dans toute culture et dans tout groupe humain, elles le sont d'une façon toute particulière dans la culture et dans les groupes africains, qui tendent à l'harmonie, à l'entente, à la communion profonde.

**43** Que les communautés xavériennes cherchent des formes de collaboration avec l'autorité civile et qu'elles s'abstiennent, autant que possible, des polémiques, attaques, oppositions graves.

Là où, réellement, des valeurs et des droits fondamentaux sont en cause, la communauté déterminera la meilleure attitude à prendre et la meilleure façon de les sauvegarder (M.O. 57).

**44** La communauté xavérienne ne pourra pas se dire chrétiennement solidaire avec les frères au milieu desquels elle travaille jusqu'à ce qu'elle n'aura pas assumé, comme propres, les problèmes et les difficultés des gens, en partageant leur sort et leurs aspirations et en les aidant à progresser ensemble vers une maturité et une autonomie plus complètes.

Dans la situation actuelle, marquée par un esprit fort individualiste et égoïste, par un fossé toujours grandissant entre ceux qui possèdent le pouvoir, souvent détourné à leur profit personnel, et ceux qui vivent sans défense, dans l'exploitation et dans la peur, la communauté xavérienne se sentira nécessairement mise en question et deviendra une communauté qui dénonce et une communauté qui annonce.

Tout en se devant de prêcher l'amour, elle ne pourra jamais se désolidariser d'avec les « petits » et trahir leurs espoirs de justice.

A l'exemple de Jésus, son Maître, elle annoncera le message de Salut aux uns et aux autres, en toute franchise et sans discriminations indues, mais toujours dans le but de rendre justice aux pauvres, en les aidant à sortir de leur situation d'exploitation, d'oppression, de peur.

**45** Conscientes du fait que la société dans laquelle elles opèrent est dans une évolution rapide, marquée par l'ambiguïté et par de graves problèmes, les petites communautés xavériennes feront un grand effort pour se renseigner, le mieux possible, sur les situations, tout en recherchant patiemment et évangéliquement leur signification profonde, au-delà des « modes et formes » qui pourraient parfois nous déconcerter.

Elles s'interrogeront chaque fois sur les événements, dans leurs aspects positifs et négatifs, à brève et à longue échéance, sans céder au défaitisme, dans le but de mettre en valeur les potentialités humaines et évangéliques des situations. Elles ne feront pas référence à leurs goûts, leurs habitudes, leurs schémas culturels, mais elles se référeront plutôt à la Parole de Dieu qui doit juger toute culture et toute mentalité, celle des autres ainsi que la nôtre, pour que la « Parole de Dieu ne soit pas falsifiée » (2Cor 4, 2).

## **DÉCISIONS DU 1<sup>ER</sup> CHAPITRE RÉGIONAL (DOC 2)**

### **Le « projet communautaire de vie »**

- 46** Les communautés xavériennes fixent une série de rencontres pour établir leur « projet communautaire de vie ».

Ce projet sera présenté, par écrit, à la Direction régionale, au moins pour le début de la nouvelle année pastorale (octobre 1980)

### **L'admission des xavériens zaïrois**

- 47** L'on reconnaît la valeur et la possibilité pratique de mettre en route, à partir de Septembre 1981, le processus d'acceptation et de formation de xavériens Zaïrois. Ce projet, une fois approuvé par la Direction Générale, est confié, pour sa réalisation, à la Direction Régionale.

### **L'administration des biens économiques**

- 48** Chaque petite communauté administrera communautairement les biens et l'argent.

L'économie locale tiendra la comptabilité avec la plus grande clarté possible, en se conformant au système comptable adopté par la région et chaque semestre il présentera son relevé de compte à l'Économe régional.

- 49** Le supérieur régional facilitera et sollicitera, aux différents niveaux (région et communauté) une révision périodique de la pauvreté :

- a) qu'il détermine chaque année, lors de ses visites, les objets à l'usage personnel de chaque confrère ;
- b) qu'il veille à ce que l'on dresse l'inventaire des biens appartenant à la communauté et, partant, à la région, et qu'il en informe l'économe diocésain ;
- c) lors de la mutation d'une mission à l'autre, le confrère pourra recevoir une aide pour la mission à laquelle il est affecté, par l'intermédiaire du supérieur régional qui connaît la situation des deux missions.

**50** La Région créera une caisse de solidarité qui sera alimentée par de libres contributions de la Région et des différentes communautés. Le but de cette caisse est de :

- a) aider et financer des projets précis présentés par les confrères ;
- b) aider, le cas échéant, en esprit de solidarité, les non-xavériens également (abbés, sœurs, cas spéciaux...) ;
- c) fournir une aide aux différents diocèses.
- d) l'administration de la caisse de solidarité suivra une planification et se fera avec la participation d'un membre de chaque communauté, à l'occasion des assemblées générales xavériennes.

**51** Que chaque communauté détermine l'argent de poche à mettre, mensuellement, à la disposition de chaque confrère.

**52** La commercialisation des biens et l'achat d'objets de l'artisan local soit décidée au sein de la petite communauté.

**53** La Région réalisera la distinction entre l'administration des xavériens et celle du diocèse d'Uvira, en suivant modes et temps fixés par la direction régionale avec l'économe général du Diocèse.

**54** L'importation du matériel de l'étranger sera concordée chaque fois, entre la communauté et le supérieur régional.

Aucun xavérien de la Région ne pourra faire expédier par les procures ou par d'autres personnes du matériel sans avoir obtenu, au préalable, l'accord du supérieur régional ou de son remplaçant.

Les procures ne pourront exécuter aucune commande de confrères sans l'accord préalable mentionné ci-haut.

[55] Du fait que les importations venant de l'étranger doivent être limitées (cf. M. O. 81 ; 83), la direction régionale devra établir une liste de matériel à importer nécessairement vers la Région de façon à orienter les demandes des confrères.

[56] Les frais de voyage pour l'étranger seront couverts par les diocèses, suivant les conventions ou par la Région.  
Pour la toute première arrivée au Zaïre, le confrère lui-même s'efforcera, autant que possible, d'y pourvoir.

[57] Le supérieur régional, par l'intermédiaire de son économe, gardera des contacts permanents avec les Économats diocésains, de sorte que les échéances économiques dont la communauté ne se serait pas encore acquittée, le soient d'office, quitte à en prévenir les communautés concernées.

## II CR 9-15 janv. 1983

### LE CHARISME XAVÉRIEN AU SERVICE DE L'ÉGLISE LOCALE (DOC 1)

#### Introduction

**[58]** Le 2<sup>ème</sup> Chapitre Régional après avoir comparé le texte fondamental du 1<sup>er</sup> Chapitre « les communautés xavériennes signe et levain des communautés chrétiennes vivantes » avec la situation actuelle, en reconnaît la valeur et le propose à nouveau comme **le projet communautaire fondamental pour les trois années à venir.**

Les confrères et les communautés xavériennes, dans leur vie et dans leurs rencontres de zone, en feront l'objet de leur réflexion, leur programmation, et réévaluation.

La mise en pratique de ce « projet » fera le souci prioritaire de la direction Régionale dans son service d'animation de la communauté xavérienne, lors des visites périodiques et lors des assemblées annuelles.

Le 2<sup>ème</sup> Chapitre Régional, en proposant à nouveau le texte dans son ensemble, et en conformité avec le n°10 du « statut de la région », voit l'opportunité de :

- focaliser certaines exigences qui émanent du charisme xavérien
- préciser le sens et les modalités de son service à l'Église locale
- formuler des décisions qui puissent régler la vie et les engagements pour l'avenir

#### 1. Exigences du charisme xavérien

**[59]** D'après l'idée intuitive de Mgr Conforti, le charisme xavérien est constitué par l'union de la « missio ad gentes » avec la profession des conseils Évangéliques (L.T. 2).

Ces deux composantes ont des exigences qui nous interpellent aujourd'hui.

*a) Identité religieuse*

La communauté xavérienne, au sein de l'Église locale, est appelée à être signe d'une vie évangélique radicale, nourrie par la Parole de Dieu, elle se fait levain de communautés chrétiennes par un style de vie qui soit le témoignage fidèle de ce qu'elle professe.

a. Par une vie simple et pauvre, elle se veut au service d'une Église qui devient lieu de Partage.

b. Par une vie de fraternité, elle se veut au service d'une Église qui devient lieu d'accueil (cf. 1CR 22-23).

c. Par une vie de coresponsabilité, elle se veut au service d'une Église qui devient lieu d'obéissance au projet de Dieu.

d. Par une vie de communauté, elle se veut au service d'une Église de communion (cf. 1CR 20).

*b) Identité missionnaire*

Sortis de leur pays (cf. Gn 12, 1) et envoyés « ad gentes », les xavériens découvrent dans le témoignage et dans l'annonce de la parole (cf. 1Cr 1,17) le cœur de leur charisme missionnaire (M.O. 17-18).

Éveilleurs des petites communautés chrétiennes vivantes, ils en devront encourager la croissance et l'autonomie progressive.

Conscient du caractère provisoire de leur mission, ils n'engageront d'une façon prioritaire à la formation des animateurs des communautés dont ils devront en assumer la responsabilité (cf. 1CR 33)

Leur présence se justifie donc à chaque endroit et dans chaque couche de la société où les gens ne sont pas encore devenus Église adulte, à même d'interpréter culture et vie selon des critères évangéliques.

## **2. Sens et modalités de notre service à l'Église locale**

**[60]** Le 1<sup>er</sup> Chapitre Régional xavérien du Zaïre, au n° 16, remarquait une vision non adéquate de la mission à l'heure actuelle dans son contexte ecclésial et socioculturel, et par conséquent une stratégie missionnaire déficiente.

Le 2<sup>ème</sup> Chapitre Régional du Zaïre, en prenant connaissance encore une fois du droit des Églises locales à l'autodétermination et à la programmation des priorités pastorales, invite tous les confrères à collaborer avec elles en vue de leur maturité et autonomie (M.O. 44).

Ils offriront ainsi une collaboration active, avec respect et confiance, selon la nature de leur charisme xavérien.

## 2.1. Priorités pastorales de l'Église locale

- 61** Depuis plusieurs années les Évêques du Zaïre se sont donnés des priorités qui constituent les coordonnées de leur pastoral d'ensemble :
- L'inculturation du message (1 CR 10).
  - La création des petites communautés chrétiennes, bien intégrées dans leur milieu, autosuffisantes en moyens et en ministères (1CR 11).
  - Une pastorale intégrale d'évangélisation et de promotion humaine (1CR 12).
  - Une pastorale pour les messes des jeunes et pour les élites qui constituent un problème grave pour l'avenir de l'Église au Zaïre (1CR 7 et 39).

## 2.2. Notre service à l'Église locale

- 62** Nos communautés xavériennes, en se mettant à la disposition des Évêques, veulent réaliser leur option de la manière suivante :

### a) *Pour l'inculturation du message*

A travers un « contact profond et prolongé avec les personnes et les communautés chrétiennes dans leur milieu de vie » (1 CR 10), la communauté xavérienne conjointement avec la communauté chrétienne, interprétera culture et vie à la lumière de la parole, pour accueillir la révélation biblique sur Dieu et sur l'homme, sur les responsabilités personnelles et collectives en vue du royaume.

Le message s'inculture là où des hommes proclament dans toute situation les intentions de Dieu et vivent la nouveauté du royaume à l'intérieur de leur culture (cf. 1 CR 10 et 34). On arrivera ainsi à dépasser tout danger de dichotomie et d'ambiguïté dans la vie chrétienne en Afrique.

### b) *Pour la promotion des petites communautés chrétiennes (CEB)*

La communauté xavérienne, dans son action pastorale, aura comme priorité l'animation pour les vocations et la formation des animateurs laïcs. Sans ces continuateurs, qui nous assurent la relève, tout notre travail resterait sans effet.

*c) Pour une pastorale de promotion humaine*

La communauté xavérienne vivra son action de catéchèse et de conscientisation sous l'optique (perspective) de la libération et du développement intégral de l'homme.

Les CEB seront motivées à incarner l'Évangile et à s'engager dans les situations et les événements, pour tracer des chemins pour tracer des chemins de libération et de fraternité.

Elles feront murir des initiatives d'autofinancement, des actions en faveur de la justice, des microréalisations de développement communautaire (cf. 1CR 35 ; 37 et 44)

Pour le fait que les problèmes du développement ont des solutions interdépendantes, la communauté xavérienne est appelée à s'engager aussi à l'étranger pour que les relations Nord-Sud soient correctes et selon la justice.

A l'exemple de Moïse, rentré auprès du Pharaon pour la libération du peuple opprimé, les missionnaires dénonceront, pendant leur congé en Europe, les racines du sous-développement, présentes dans leur pays d'origine aussi.

*d) Pour pastorale de la jeunesse et des élites*

La communauté xavérienne reconnaît parmi les « couches dans des conditions de première annonce » (M.O. 20) les messes des jeunes et les élites, qui semblent glisser lentement vers la sécularisation et l'athéisme pratique (cf. 1 CR 7).

Elle fera donc preuve de créativité et d'initiative pour réaliser les suggestions du 1<sup>er</sup> Chapitre Régional du Zaïre au 38.

---

## **VIE FRATERNELLE DANS UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE (DOC 2)**

### **1. Une conscience plus vive du fait**

**63** L'internationalité est un fait complexe qui peut causer des problèmes et des difficultés (âge, culture, tempérament...)

Mais c'est un fait positif qu'on doit considérer comme une composante de notre identité.

a) C'est un fait complexe car l'inconnu, l'étranger, l'« autre » avec son altérité, met toujours en cause ce que nous sommes, nos habitudes, notre mentalité.

D'autre part, sa situation de minorité le rend vulnérable et sans défense.

Sa présence crée une situation nouvelle qui nous ouvre à l'inédit : c'est une « chance », mais aussi un risque.

Nous ouvrir aux risques de la présence de l'autre est pour nous le commencement d'un renouveau.

b) C'est un fait positif car :

- l'internationalité nous invite à la recherche, pour devenir richesse et source des nouvelles ouvertures humaines et missionnaires ;
- elle nous appelle à vivre la vocation universelle de l'Église ;
- elle nous aide à communier aux différentes cultures dans l'Église ;
- elle nous permet de témoigner d'une façon nouvelle, notre fraternité dans le Christ ;
- elle crée un dialogue entre différents modes de vie et de pensées.

## 2. Avoir une attitude profonde d'accueil de l'autre

**64** Accueillir l'autre avec toutes ses différences, n'est pas aisé.

Cela demande deux attitudes fondamentales :

+ Adaptation patiente, qui n'est pas imitation, mais écoute pour comprendre ce qu'il y a derrière les gestes et les paroles ;

+ Accueil de l'autre qui croit en proportion des efforts d'adaptation

L'accueil s'apprend : il est réciproque et graduel.

**65** En pratique :

- Il faut savoir relativiser nos schémas de pensée et même notre échelle de valeur
- Il faut nous adapter à d'autres façons de voir et à d'autres attitudes que les nôtres : p. ex. conception du temps et de l'efficacité, de l'accueil et de l'hospitalité, du partage et de la solidarité ;
- Ne pas penser que les problèmes n'ont qu'une seule solution, « la nôtre » et que les autres doivent nécessairement rejoindre nos positions ;
- Nos cultures nous ont façonné de façon très différente et nous ne sommes pas passés par les mêmes étapes ;
- Pratiquer une longue adaptation, une façon de faire du peuple ou nous travaillons, au sein de nos communautés :

a) au plan de la langue

Faire usage de la langue de l'autre pour le mettre à l'aise et lui permettre de s'épanouir dans la langue qu'il connaît le mieux ;

b) au plan de mode de vie

Façon de recevoir, coutumes alimentaires, organisations du temps ;

c) au plan du rapport interpersonnel

S'adapter à la personne qui est minoritaire, mais du milieu et pas au groupe dominant ;

d) au plan du caractère

Il faut éviter :

- de vouloir imposer son point de vue coûte que coûte,
- de se méfier de tout ce qui ne va pas dans le sens de nos façons de voir
- de montrer une impulsivité par des gestes exagérés.

### **3. Internationalité, occasion de fonder notre fraternité sur des bases solides**

#### **66** Fraternité, égalité, coresponsabilité et créativité

a) *Fraternité*

Fondement de notre fraternité : ce n'est pas le temps matériel que nous y consacrons, mais la qualité de notre ouverture à l'autre. Ainsi nous sommes disciples du Maître.

b) *Égalité*

Il en découle une égalité fondamentale (cf. Mt.23,8-11 : tous égaux-frères).

Ne pas transformer les différences en inégalités, même si parmi nous existe une certaine hiérarchie, la seule structure prévue par le Maître est celle qui permet de réaliser son idéal de service.

c) *coresponsabilité*

Dans notre famille, tous sont responsables sans droit d'ainesse et sans complexe d'infériorité. Il faut donc dépasser le complexe inconscient de supériorité de l'élément prédominant, déterminé par notre acquit culturel et par la suprématie numérique.

Paternalisme-cléricalisme-dirigisme-infantilisme-parasitisme, n'ont pas droit de cité dans une communauté de disciplines.

d) *créativité*

Cette coresponsabilité exige une créativité continuelle. Que chacun apporte sa pierre à la construction.

Mgr Conforti devrait pouvoir reconnaître dans tout xavérien Zaïrois, un xavérien authentique qui exprime le même charisme d'une façon originale.

#### 4. Une fraternité nouvelle dans le Christ

**[67]** Elle se réalise dans un don et un engagement pour les autres, qui témoigne d'une façon nouvelle de notre amour (Lc 22,27).

Elle se vit dans la communion fraternelle faite d'authentiques et profondes relations interpersonnelles, respectueuses de l'autonomie et de la liberté des autres. Cette communion manifeste une façon nouvelle de vivre et d'être ensemble (Ph 2,2).

Elle se proclame dans l'annonce libératrice de la parole comme clé d'interprétation de la vie et de l'histoire (1Cor 9, 16)

Elle se célèbre par les signes de libération et de partage (mort-résurrection : Mystère pascal) qui ont leur source et leur sommet dans l'Eucharistie :

« L'Eucharistie construit toujours de nouveau cette communauté et cette unité » (RH 20,2-3).

C'est l'ensemble de ces quatre éléments (sans privilégier les uns ni minimiser les autres) qui donnent solidarité à notre communauté.

---

### DÉCISIONS DU 2<sup>ÈME</sup> CHAPITRE RÉGIONAL (DOC 3)

#### 1. Procure xavérienne

**[68]** Le Chapitre Régional prend acte de la nécessité d'une procure xavérienne avec structures modestes.

Il charge la direction régionale de sa mise en œuvre. Toutefois on encourage une collaboration avec les Économats Généraux et autre congrégations religieuses pour toute action réalisable en commun.

#### 2. GAREZA (garage-région-Zaïre)

**[69]** Le Chapitre demande à la Direction Régionale l'étude sérieuse pour le GAREZA en ce qui concerne :

- sa continuité en tant que service pour les missions ;
- son emplacement et son personnel dûment préparé.

### 3. Directoire de l'économie

[70] Le conseil Régional confie au conseil d'administration l'élaboration des normes à caractère économique, administratif et social, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Chapitre Régional.

Elles concernent :

-le conseil d'administration – le FO-CO – les importations

-le compte rendu de l'exercice financier.

L'ensemble de ces normes constituera le « directoire de l'économie »

Il sera approuvé par le Conseil Régional « *ad experimentum* »

### 4. Promotion humaine

[71] Le Chapitre charge la direction Régionale de la constitution d'une Commission permanente pour la promotion humaine.

Elle sera un moyen d'information, de réflexion ainsi que d'animation pour les confrères, sans substituer, toute fois, aux compétences de l'Église locale.

### 5. Pastorale des jeunes

[72] Le Chapitre Régional reconnaît l'urgence et la priorité de la pastoral des jeunes dans le cadre de la pastorale d'ensemble.

Ainsi, vue la complexité du problème, il invite tous les confrères à devenir animateurs dans le conseil de zone ou de Diocèse, afin de promouvoir initiatives et activités pastorales pour la jeunesse au sein de l'Église locale.

### 6. Moyens audiovisuels

[73] Le Chapitre charge la direction Régionale d'établir un inventaire de tous les moyens audiovisuels existant auprès des confrères afin que tous puissent en bénéficier.

Il demande aussi un investissement financier pour la création d'un service interne de moyens audio-visuels et d'information.

En cas de besoin, un confrère sera chargé de sa coordination.

## III CR 1-12 janv. 1986

### Thème du Chapitre :

**Insertion plus fraternelle dans l'Église locale, présence plus incarnée dans le milieu où nous vivons**

### Introduction

[74] Le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional n'envisage pas la rédaction d'un texte doctrinal et exhaustif qui s'ajouterait à d'autres biens plus importants<sup>3</sup>. Il se propose d'aider la communauté à mieux saisir les raisons qui justifient et soutiennent notre présence missionnaire, se situant dans le chemin déjà tracé par les Chapitres précédents<sup>4</sup>. Il souhaite aussi faciliter le surgissement parmi nous d'expériences significatives que nous nous engageons à accueillir et à suivre avec sympathie (cf. RG 14.1).

## ANALYSE DE LA SITUATION (DOC 1)

### 1. Les signes du péché

[75] Dans l'Église :  
Émergence des sectes – modèle pyramidales et cléricale- insensibilité aux problèmes des gens - éloignement des élites - existence des régionalismes et

---

<sup>3</sup> Voici quelques titres parmi les plus significatifs :  
Vatican II, *Evangelii Nuntiandi*, Constitutions Xav., Projet de vie de la Région Xavérienne du Zaïre. Parmi les documents de l'Épiscopat local :  
Appel au redressement de la nation (CEZ 1978)

<sup>4</sup> cf. Documents du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> Chapitre Régional

des tensions entre clergé autochtone et missionnaire - insuffisance de dialogue à l'intérieur de l'Église - tentation de nous renfermer en nous-mêmes et de céder au découragement et à l'amertume.

**76** Dans notre milieu

- déséquilibre socio-économique : bas salaire et pensions dérisoires, diminution du pouvoir d'achat-chômage-exode rural et urbanisation irrationnelle-désertification et appauvrissement du sol ruée vers le gain « facile »-exploitation du terrain, des minerais et des gens par les sociétés internationales-écart croissant entre riches et pauvres-abus de pouvoir par les militaires
- Crise des valeurs traditionnelles telles que : l'hospitalité, le sens de la gratuité, l'honnêteté, la passivité des gens devant les injustices, le conflit des générations, la perte du sens de la vie (diffusion des pratiques d'avortement), la propagation de l'alcoolisme et de la drogue.
- Désorientation culturelle : adoption acritique des modèles importés, dissolution du mariage, perte d'identité, décadence de l'école, désarroi de la jeunesse.

## **2. Les signes d'espérance**

**77** À côté de ces ombres nous ne pouvons pas oublier les signes lumineux ; ils manifestent l'Esprit de Dieu à l'œuvre parmi nous.

a) Dans l'Église :

- La réalité des CEV qui commencent à affermir leur dynamisme qui s'exprime par des nouveaux ministères ;
- La conscience grandissante dans l'Église Locale de son autonomie et de sa responsabilité vis-à-vis d'une évangélisation en profondeur ;
- La prise de position et quelques interventions concrètes de la hiérarchie locale face aux injustices ;
- L'éclosion des vocations sacerdotales et religieuses ; l'émergence de groupe spontanés de prière-réflexion formation.

b) Dans notre milieu

Endurance dans la détresse et soif de la Parole de Dieu chez les pauvres ; joie de vivre ; prise de conscience, même si limitée, des violations des droits de l'homme ; nouvelles formes d'association et d'entraide ; prise en charge, par

des parents et par des communautés chrétiennes, de problèmes tels que l'école, l'assistance aux handicapés et aux pauvres.

## PRINCIPES POUR UNE LECTURE ÉVANGÉLIQUE DE CETTE RÉALITÉ (DOC 2)

### 1. Église et Royaume

- [78]** L'Église doit se mettre à la recherche des traces du royaume dans ce monde et en être signe et germe par l'annonce de la libération intégrale et l'engagement de solidarité et de promotion (cf. C 7.8.12.14)  
Pour cela, elle doit être présente, comme levain, dans toute la réalité humaine (cf. C 14.27.56 ; 1CR 44 et 45).

### 2. Église et peuple de Dieu

- [79]** L'Église se reconnaît essentiellement comme « Peuple de Dieu », selon la perspective de *Lumen Gentium*.  
Le vécu quotidien des gens doit constituer l'horizon de ses préoccupations missionnaires et de son action évangélisatrice.  
La mission de l'Église, tout en étant spirituelle, comporte aussi la promotion humaine dans le domaine temporel (*Synode* 1985).  
L'Église, en tant que « Peuple de Dieu », est appelée à dépasser l'ecclesiocentrisme, qui risque de rendre stérile tout dialogue et toute volonté de service.

### 3. Église et pauvres

- [80]** « L'Église sera une Église des pauvres ou bien elle ne sera pas Église » (card. Lorscheider, *Synode* 1985).  
L'Église doit avoir le courage de découvrir de nouveau, chaque jour, l'appel de l'esprit qui l'envoie évangéliser surtout les pauvres et leur rendre crédible le message du Christ (cf. C 9).  
Cela se fera par la parole que l'engagement de chaque jour soutient et éclaire. (cf. C 25.27)

## PISTES OPÉRATIONNELLES (DOC 3)

**81** Les lignes qui suivent veulent répondre à quelques unes parmi les interpellations les plus urgentes jaillies de l'analyse de la situation.

Si l'on réfléchit sur le poids quotidien que nos frères doivent endurer, il nous semble moins difficile d'accueillir avec courage les appels que chaque matin Dieu nous présente : c'est le prix requis pour prendre part, avec Paul et les Apôtres de tous les temps, au mystère de la Croix du Christ qui demande de s'accomplir en nous.

Voici quelques pistes opérationnelles qui tiennent compte aussi des priorités pastorales des Évêques du Zaïre, pour une insertion plus fraternelle dans l'Église locale et pour une présence plus incarnée et solidaire dans le milieu où nous vivons.

### 1. Le dialogue

**82** *Les raisons du dialogue :*

Se mettre en état de dialogue, c.à.d., dans une attitude de respect et d'écoute de l'autre, signifie reconnaître la relativité de toute culture et de tout point de vue. (C 13.54)

Le dialogue n'est pas seulement une stratégie d'action mais un état d'esprit qui permet la fidélité à notre vocation à la communion.

Toute recherche de dialogue se fonde sur les raisons suivantes :

- L'espoir tenace dans les hommes, qui sont continuellement renouvelés par la puissance de l'Esprit.
- L'autocritique toujours nécessaire pour découvrir notre part de responsabilité dans les situations négatives dénoncées plus haut.
- La reconnaissance de l'Église locale comme fruit normal de la mission, car en elle et avec elle nous devons dialoguer (cf. C 10.11 ; 1CR 8 ; 12 et 42).
- Les apports des responsables de l'Église locale, qui sont indispensables pour la connaissance des réalités locales (cf. C 11).
- La souffrance des chrétiens qui subissent le scandale de nos divisions.

**83** *Les chemins du dialogue :*

- Le dialogue prendra son expression la plus qualifiée dans l'accueil fraternel et la disponibilité de nos cœurs et de nos structures (cf. C 36.37).
- Le dialogue sera fréquent et régulier, tant au niveau personnel qu'au niveau de toute rencontre de paroisse, doyenné, diocèse (cf. 1CR 42).
- Le dialogue s'exprimera dans notre participation active et responsable à tous les organismes diocésains de consultation et d'action.
- La Direction régionale animera tous les confrères dans cette optique de dialogue ;

**2. Notre rôle de « Missionnaires toujours étrangers »****84** *Le sens du mot*

On nous rappelle souvent notre condition d'étrangers et on nous demande de jouer le rôle de Jean Baptiste, destiné à disparaître pour que l'autre surgisse (cf. C 9 et 19).

Étrangers nous le sommes, par rapport à la culture et aux coutumes traditionnelles, pas à même de ressentir en profondeur certains comportements et situations.

Par contre, nous ne nous considérons pas étrangers au vécu et aux problèmes (faim, misère, chômage, détresse, peur, exploitation) qui angoissent nos frères parmi lesquels nous vivons et avec qui nous sommes engagés à lutter.

En outre, l'universalité de l'Église nous fait Sentir en communion fraternelle dans chaque Église locale (cf. C 15).

**85** *Attitudes et comportements*

Nous sommes appelés au service de l'Église locale

- Par une écoute « sympathique » des directives des responsables de cette Église
- Par une collaboration active dans les choix pastoraux, avec tous les agents de l'évangélisation.

Nous sommes appelés à un échange de nos richesses et valeurs qui aident nos frères autochtones à dépasser eux aussi toute barrière ethnique et traditionnelle ;

Nous sommes heureux de renoncer à tout rôle de prestige, prêts, cependant, à accueillir, après discernement, toute demande de service.

Par notre charisme spécifique, en accord avec la hiérarchie locale, nous donnerons la préférence aux places les plus confortables, aux milieux les plus

éloignés et aux œuvres qui répondent aux problèmes les plus urgents de notre temps.

### **3. Les Communautés chrétiennes vivantes : CEV**

**[86]** Il nous faut prendre au sérieux la réalité des CEV comme structure et lieu privilégié pour l'avènement du Royaume et donc pour des transformations profondes des hommes et de leurs conditions de vie (cf. C 12 ; 1CR 11 et 30 ; 2CR 62).

La maturation des CEV donnera un visage nouveau aux Paroisses traditionnelles, trop axées sur le « sacré-religieux », pour en faire un lieu d'évangélisation intégrale des hommes.

### **4. Une évangélisation libératrice**

**[87]** Notre tâche sera de nous sensibiliser en vue de lire, avec nos frères parmi lesquels nous travaillons, le dessein de Dieu dans les événements de leur histoire (cf. C 44 ; 1CR 45).

Nous devons exprimer tout haut notre refus, théorique et pratique, de tout système qui entraîne la violation des droits de l'homme, car il nous est impossible de demeurer neutres dans une situation d'injustice organisée (cf. R.G. 14.2-3 ; 1CR 12 ; 35 et 36)

### **5. Les microréalisations**

**[88]** L'engagement dans les initiatives pratiques (microréalisations) sera un itinéraire important de libération évangélique intégrale et aussi un facteur de développement social.

Il est important que, suivant la situation particulière de chaque région, toute communauté xavérienne se consacre davantage à l'animation des CEV, à l'étude et à la réalisation des initiatives de développement communautaire.

Pour toute initiative, soit au niveau de programmation que de réalisation, on respectera le rythme de croissance de la population et on se souciera d'en assurer la continuité (cf. 3CR 94-97).

### **6. L'autonomie progressive**

**[89]** La nature des CEV et la validité de toute microréalisation relève de leur capacité d'autonomie progressive (cf. 1CR. 37).

Dans le respect des situations locales fort différentes, les communautés Xavériennes mettront en œuvre des stratégies d'autofinancement de la paroisse et des œuvres, en suscitant la participation active de la population.

Notre action pastorale doit aboutir, entre autre, à sensibiliser et conscientiser les chrétiens sur leur devoir de prendre en charge la vie de leur communauté et de ses ministres.

## 7. La pastorale des jeunes

**90** Le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional, à propos de la pastorale des jeunes, fait sienne la décision 5 du 2 CR qui disait : « Le Chapitre Régional reconnaît l'urgence et la priorité de la pastorale des jeunes dans le cadre de la pastorale d'ensemble. Ainsi, vu la complexité à devenir animateurs, dans le conseil de zone ou du Diocèse, afin de promouvoir initiatives et activités pastorales pour la jeunesse au sein de l'Église locale » (2CR 72 ; cf. 1CR 7 et 39).

## 8. Expériences nouvelles

**91** Le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional, encourage les nouvelles formes de présence pastorale, comme dimension différente d'évangélisation (cf. C 14).

On pourrait envisager soit de nouveaux styles de vie à l'intérieur même des structures de la paroisse, soit des initiatives nouvelles dans des secteurs spécifiques qui dépassent le milieu paroissial.

Ces initiatives seront diversifiées selon les multiples nécessités du milieu où nous sommes « incarnés » et selon les charismes personnels des confrères.

Elles seront aussi le fruit d'un discernement communautaire et elles répondront aux exigences de l'Église locale (cf. RG 14.1).

La réalisation de ces initiatives sera d'ordinaire confiée à une équipe.

Les responsables veilleront à en assurer la continuité et la progressive autonomie, en préparant la relève.

## RÉSOLUTION DU 3<sup>ÈME</sup> CHAPITRE RÉGIONAL (DOC 4)

### 1. Ministères non-ordonnés

[92] Le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional reconnaît que la caractéristique fondamentale des Xavériens est la vocation missionnaire et que la richesse des dons et des ministères (cf. C 5) y trouve sa place.

Dans l'esprit des constitutions (cf. C 70), le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional décide l'ouverture de la formation aux ministères ordonnés et non ordonnés et prend les orientations suivantes :

- La destination aux différents ministères se fait en respectant le charisme des personnes.
- Tous les candidats suivront le 1er cycle d'étude dans sa globalité. Cela suppose qu'ils aient l'aptitude requise.
- La direction Régionale, en dialogue avec la Direction Générale, étudiera le problème de l'orientation aux spécialisations des appelés aux ministères non-ordonnés et prévoira les modalités en vue de leur qualification.

### 2. Style de vie dans les maisons de formation

[93] Le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional demande à la Direction Régional, en dialogue avec l'équipe des formateurs, d'étudier comment concrétiser en matière de formation les exigences de nos Constitutions (cf. C 56 et 60) et notre règlement Régional (cf. Régl.RDC 8) dans le style de vie et les milieux où seront localisées nos maisons de formation.

### 3. L'utilisation des biens matériels

[94] *Introduction*

D'après nos Constitutions, « comme disciples envoyés par Jésus annoncer le Royaume, nous mettons notre confiance non dans les puissants, dans les moyens de ce monde, dans nos œuvres et nos activités, mais dans la force et la richesse de l'Évangile » (C 26)

« Dans le choix et l'utilisation des biens et des moyens nous gardons continuellement présentes les exigences de l'Évangile et le degré de développement économique du peuple au milieu duquel nous vivons. Nous sommes conscients qu'il est impossible d'être solidaire avec les gens en

gardant un niveau de vie trop éloigné du leur, ou en entretenant une puissance économique et une excessive dépendance de l'étranger » (R.G. 28.1)

Les critères qui inspirent l'utilisation et l'administration des biens sont pour nous :

3.1. La communion des biens entre une communauté et l'autre, à tous les niveaux : locale, régional et de la congrégation (cf. R.G. 28.1)

3.2. La sensibilité aux besoins d'autrui. Que chaque communauté soit sensible aussi aux nécessités des communautés plus vastes, ecclésiales ou humaines et qu'elle voit dans quelle mesure elle peut partager ses propres biens avec ces communautés, sous forme de participation et de solidarité (RG. art. 28.2).

3.3. La distinction de l'administration dans l'activité missionnaire (cf. Lettre de la DG n° 2 « Notre Institut face aux biens matériels » I Partie A).

3.4. Limitation du boni de la Région (cf. *Ibidem* I partie c).

## 95 Orientation pratiques

3.5. Utilisation des dons.

a) Dons « *intuitu personae* »

Les dons offerts aux missionnaires à titre personnel (par exemple par les parents) sont déposés à l'Économat Régional et gérés par la petite communauté Xavérienne.

b) Dons « *intuitu operis* »

Les dons pour les projets biens définis et approuvés par l'ordinaire et le Supérieur Régional, sont déposés à l'Économat Diocésain et géré par les Responsables desdits projets.

Les dons offerts au missionnaire pour ses activités apostoliques (œuvres ordinaires, pastorales, sociales...), ainsi que pour son entretien auront un emploi qui diffère d'après les cas suivants :

- Au cas où la convention prévoirait la prise en charge totale du missionnaire par le Diocèse (entretien et apostolat) les dons seront déposés à l'Économat Diocésain et gérés par lui-même d'après les intentions des donataires.

- Au cas où la convention prévoirait la prise en charge partielle du missionnaire par le Diocèse (entretien et apostolat), les dons seront déposés en partie à l'Économat Diocésain et en partie à l'Économat Régional, suivant les accords.
- Au cas où il n'y aurait aucune prise en charge du missionnaire par le Diocèse (entretien et apostolat), les dons seront déposés à l'Économat Régional dans la fiche de la petite communauté.

**96** *Partage-Communion*

La petite communauté xavérienne est invitée à partager son boni avec l'Église Locale, en signe de communion. Elle le fera par le biais de la Région.

Le FO.CO. perçoit ses recettes sur 10% de tous les dons, sauf sur ceux en provenance des organismes nationaux et internationaux.

**97** *Boni de la Région*

Le boni de la Région sert à la reconstitution de sa réserve et à l'alimentation du FO.CO.

#### **4. Promotion humaine**

- 98** Le 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional charge la Direction Régionale de la constitution d'une commission permanente pour la promotion humaine. Elle sera un moyen d'information, de réflexion ainsi que d'animation pour les confrères, sans se substituer toutefois, aux compétences de l'Église locale.

## IV CR 7-15 janv. 1989

### Thème du Chapitre :

### Notre charisme au service du Royaume dans l'Église locale

#### ORIENTATIONS (DOC 1)

[99] « L'institut se met totalement au service du Règne de Dieu dans l'Église qui, dans le monde, en est le germe et le sacrement » (C 7).

« Fidèles aux préférences du Christ, nous nous adressons en particulier, parmi les non-chrétiens, aux destinataires privilégiés du règne : les pauvres, les faibles, les marginaux de la société, les victimes de l'oppression et de l'injustice » (C 9).

« Notre dévouement au Règne se déroule dans les Églises Locales, premières responsables de l'évangélisation, en esprit de collaboration sincère et responsable » (C 11).

« Le bien même de l'Église demande que les Instituts aient leur caractère et leur fonction propres. C'est pourquoi on mettra en pleine lumière et on maintiendra fidèlement l'esprit des Fondateurs et leurs intentions spécifiques de même que les saintes traditions, l'ensemble constituant le patrimoine de chaque Institut » (PC 2b).

« Pour que le zèle missionnaire commence à fleurir chez les frères de la même patrie, il convient tout à fait que les jeunes Églises participent effectivement à la mission universelle de l'Église en envoyant elles aussi des missionnaires qui pourront annoncer l'Évangile par toute la terre, bien qu'elles souffrent d'une pénurie de clergé. La communion avec l'Église Universelle sera d'une certaine manière consommée lorsque, elles aussi, elles participeront à l'action missionnaire auprès d'autres nations » (AG 20).

« Lorsque l'Église agréé un Institut, elle approuve formellement son 'style particulier' d'apostolat » (MR 11).

L'Institut a l'obligation d'exprimer et de réaliser ce charisme dans l'ensemble ecclésial. En d'autres termes, l'Institut reçoit pour mission d'enrichir l'Église par une floraison généreuse d'œuvres et d'initiatives conformes à son charisme particulier (cf. MR 8.13.12).

## **NOS COMMUNAUTÉS XAVÉRIENNES AU SERVICE DU RÈGNE DANS L'ÉGLISE LOCALE (DOC 2)**

**100** Convaincus que le fondement de notre vie communautaire est le Christ lui-même (cf. pdV 34), nous demandons à la DR une attention particulière à la formation et animation de nos communautés, afin qu'elles soient vraiment lieu de communion, de dialogue et de fraternité ainsi que de témoignage du Royaume. (cf. C 35-39 ; pdV 32-48)

Puisque notre être ensemble n'est pas le fruit d'un effort humain mais plutôt le fruit de l'action de l'Esprit, nous considérons prioritaire que la D .R. dans son travail d'animation se penche davantage sur la redécouverte de notre charisme.

Cela ne peut se faire qu'à travers une écoute assidue de la Parole de Dieu qui seul nous fait faire expérience de l'amour du Christ et nous pousse à le témoigner dans notre vie. Voilà pourquoi nous jugeons nécessaire animer nos communautés sur la pratique de la Lectio Divina, personnelle et communautaire.

Pour une meilleure animation des communautés xavériennes, nous trouvons important de choisir et de former les responsables-animateurs de communautés à travers des sessions et des moyens convenables.

**101** On souhaite une attention spéciale au moment de former les petites communautés. Tout en considérant nécessaires les attitudes de charité et de disponibilité évangéliques dans chaque xavérien, nous proposons aussi les critères suivants :

- que la DR s'engage à mieux connaître les confrères à destiner ;
- une connaissance des communautés (histoire, chemin fait, valeurs vécues, vision de la mission, style de vie...) ;
- affinité sur l'activité pastorale et dans le style de présence
- que la DR accompagne le confrère dans sa nouvelle communauté ;

- il faut prendre le temps nécessaire (3-4 jours) pour étudier ensemble le projet de vie.

**102** Dans la pastorale, la petite communauté xavérienne doit se faire témoin de dialogue et être signe d'unité pour dépasser toute forme de division au sein de l'Église.

Nous soulignons la validité des directives du 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional (cf. pdV 90-109) et nous invitons nos confrères à soigner davantage la qualité de nos relations avec l'Église Locale.

Notamment le dialogue avec la Hiérarchie et avec les Abbés.

**103** *Dialogue avec la Hiérarchie*

La DR, par le dialogue essayera de faire connaître aux Évêques notre charisme et envisager l'opportunité même, pour l'Église Locale, de diversifier nos activités par des expériences nouvelles (cf. RG 14.1-2 et 36.5 ; pdV 109)

Nous demandons à la DR une attention particulière « au moment de prendre de nouveaux engagements » pour donner priorités aux aires, milieux humains, qui réalisent le mieux les conditions de la première annonce (cf. RG 10.2 ; pdV 109)

Afin que ces nouveaux engagements puissent avoir une continuité, le Chapitre demande que la DR y affecte un personnel apte.

**104** *Dialogue avec les Abbés*

Point de départ du dialogue avec les abbés doit être la pastorale avec ses priorités des CEV, d'inculturation du message, de promotion humaine et formation des séminaristes.

Sur ce chemin on facilitera le partage de biens et de vie jusqu'à former des communautés mixtes.

On suggère les critères suivants pour la formation des communautés mixtes :

- connaissance réciproque
- désir de former une communauté mixte ;
- projet de vie concordé avec l'Évêque et la DR ;
- équilibre dans le nombre et dans les services.

Une autre forme de collaboration qui peut nous aider à témoigner de l'unité est la formation d'équipes pastorales, mais avec communautés séparées.

## **PARTAGE ET UTILISATION DES BIENS MATÉRIELS (DOC 3)**

**105** Le 4<sup>ème</sup> Chapitre Régional reconnaît valable et actuel le Directoire de l'économie du 3<sup>ème</sup> Chapitre Régional il réaffirme les principes et les critères qui inspirent l'utilisation des biens.

Cependant il remarque un décalage entre les orientations de notre projet de vie et leurs réalisations pratiques et demande un effort d'animation dans ce domaine, à tous les niveaux.

**106** Le 4<sup>ème</sup> C.R. reconnaît valables et actuels les critères concernant l'utilisation et d'administration des biens matériels (cf. Régl.RDC n° 152) ainsi que les orientations pratiques sur l'utilisation des dons (cf. Régl.RDC n° 157) et sur le partage-communion (Régl.RDC n° 163).

En outre, il demande aux petites communautés de déposer leurs fonds à l'Économat Diocésain, en partie ou dans la totalité, après accords préalables entre la DR et l'Économat diocésain.

**107** Le Chapitre demande aux confrères un effort réel pour rendre les paroisses autosuffisantes au point de vue économique.

Pour cela il les invite à stimuler les chrétiens à prendre en charge la vie de leur communauté et de leurs ministres et à mettre en œuvre des projets d'autofinancement en accord avec les structures diocésaines compétentes (cf. pdV 106) pour éviter toute initiative personnelle qui n'aurait pas de continuité, ainsi que toute activité de commerce qui n'est pas conforme à notre tâche de religieux et missionnaires.

**108** Le Chapitre demande aux petites communautés de se soucier du problème des salaires des ouvriers. Il est de notre devoir de donner un salaire juste, suffisant pour couvrir les dépenses ordinaires de leurs familles. On demande qu'il soit indexé sur une monnaie stable, à partir d'un plancher fixé par l'Assemblée des Économes et réajusté périodiquement. Il est aussi de notre devoir de faire œuvre de conscientisation sur le problème salarial auprès de la société civile et de la communauté ecclésiastique et religieuse.

**109** Le Chapitre demande aux petites communautés xavériennes d'intégrer dans leur projet de vie l'aspect utilisation et administration des biens économiques ; d'envoyer régulièrement les comptes-rendus aux autorités

compétentes et de se munir des autorités nécessaires dans un esprit de pauvreté évangélique.

**110** Nous avons constaté la non-application des directives des précédents Chapitres Régionaux en matière d'importations. Nous affirmons encore valable ces directives (cf. Régl.RDC n° 127) et demandons une attention particulière afin que :

- les petites communautés envoient à l'Économe Régional leur état de besoin par écrit ;
- les importations soient rationalisées;
- elles soient vérifiées et approuvées par le Supérieur Régional ou son délégué, à savoir l'Économe régional aidé par le Conseil d'Administration ;
- ces directives soient appliquées strictement aussi aux non-xavériens qui emploient nos structures.

**111** GAREZA. Compte tenu de la nécessité et de l'utilité du garage, le Chapitre demande à la DR d'étudier la possibilité d'y affecter un deuxième xavérien, ou un mécanicien laïc compétent.

---

## CHARISME XAVÉRIEN ET FORMATION (DOC 4)

### 4.1. Formation permanente

**112** Nous sommes conscients qu'il s'impose un recouvrement et un renouvellement en tout ce qui concerne notre identité, par une étude approfondie du charisme de Mgr Conforti et de son héritage en vue d'arriver à un consensus partagé sur ses caractéristiques et ses exigences, et par l'engagement à revivre en nous-mêmes ce qu'il nous a transmis.

Nous croyons qu'une spiritualité fondée sur le charisme est la force et en même temps l'efficacité et la continuité du travail apostolique d'un groupe. Pour cela nous voulons nous engager à rechercher, actualiser, incarner et inculturer le charisme et la spiritualité propre des xavériens.

Nous croyons aussi à la nécessité et à l'influence positive, certaine et efficace de la formation permanente sur la formation des jeunes xavériens, des communautés ecclésiales vivantes, de leurs leaders et en particulier dans notre service spécifiquement missionnaire de l'Église Locale.

Sur ce cheminement nous avons comme points de référence : les écrits de Mgr Conforti et sa lettre Testament en particulier ; le projet de vie de notre Région ; la *Ratio Formationis* ; le contexte ecclésial avec ses priorités et directives ; le contexte culturel et social avec ses défis.

a) Nous sommes invités à requalifier nos structures d'animation en vue de nos exigences spécifiques de formation permanente en revoyant les rôles des responsables à tous les niveaux.

b) Le Chapitre demande aux confrères de programmer leurs temps de formation personnelle et communautaire (rencontre, recollections, sessions, retraites, études...) en donnant priorités aux contenus qui nous aident à nous renouveler dans notre identité et à travailler en conformité avec celle-ci dans nos engagements dans les différents contextes de la société et de l'Église.

c) Le Chapitre demande que les communautés revoient les projets communautaires et pastoraux en donnant une attention particulière au charisme xavérien, en précisant : valeurs, attitudes, comportements, méthodes, étapes de croissance et temps de révision et d'évaluation.

d) Pour assurer l'efficacité de notre formation permanente et de notre travail pastoral, ainsi que la viabilité de nos Communautés, le Chapitre invite la DR à revoir le nombre des engagements pris en rapport aux possibilités du personnel disponible et aux exigences de notre charisme.

Il lui demande aussi de remettre en valeur l'aggiornamento, les recyclages et les spécialisations en conformité au Projet de Vie (Régl.RDC nn° 78-83)

Il demande encore que le Supérieur Régional ou son Vice s'intéressent, discrètement et fraternellement, à la vie spirituelle de chaque confrère.

#### **4.2. Formation des jeunes xavériens**

**113** Le 4<sup>ème</sup> Chapitre Régional demande à la DR de créer une Commission permanente pour la formation.

Le rôle de cette commission est de mettre au point le Directoire pour la formation à tous les niveaux : animation vocationnelle, accompagnement, stage, première année de formation, scolasticat, noviciat, théologie.

Cette même commission donnera des orientations pour la mise en application dans notre Région de la *Ratio Formationis*, avec toute l'attention que son

acculturation demande. Elle fournira aussi des instruments pour l'accompagnement et le premier discernement vocationnel ;

**114** Le Chapitre rappelle aux confrères la valeur de l'animation vocationnelle ainsi que leur responsabilité dans la formation des jeunes confrères, par un climat d'engagement et d'accueil (C 16 ; 37 et 52)

**115** Le 4<sup>ème</sup> Chapitre Régional demande à la DR, en accord avec la DG, de programmer le personnel pour la formation, dans le but de permettre l'enrichissement qui vient de la « rotation » des confrères ; Il lui demande aussi de prévoir le délai pour leur préparation spécifique et d'envisager la formation d'équipes internationales.

**V CR**  
**10-11 janv.**  
**1990**

Le 5<sup>ème</sup> Chapitre Régional n'a pas élaboré de document. Il s'est réuni pour élire la nouvelle Direction Régionale étant donné que le père Giovanni Montesi, Supérieur Régional, a été élu Vicaire à la Direction Générale.

**VI CR**  
**10-16 janv.**  
**1993**

**EN QUÊTE D'UN SOUFFLE NOUVEAU (DOC 1)**

**116** Aux interpellations de la société et de l'Église locale, nous ne pouvons donner une réponse valable que si nous sommes mûrs du point de vue culturel, humain et spirituel.

En effet, dans notre recherche d'une nouvelle façon de faire la mission, nous constatons que celle-ci demeure toujours, aujourd'hui comme dans le passé, surtout un problème de relations:

- relation avec Dieu,
- relation avec soi-même,
- relation entre nous,
- relation avec les gens.

**1. Constat**

**117** Personne ne peut nier que la communauté xavérienne présente au Zaïre, est en train de vivre un moment de "crise" ou "passage pascal", tant dans son aspect de souffrance et de détachement des modèles du passé que pour les possibilités positives de révision, de renouvellement et de redécouverte de l'essentiel.

On constate un certain malaise car des confrères semblent être à court de ressources physiques, psychiques et spirituelles.

**2. Les causes**

**118** Au niveau "personnel", nous constatons chez plusieurs Confrères une certaine carence dans la "formation permanente" et le ressourcement spirituel.

Au niveau "communautaire", nous vivons souvent notre charisme de façon unilatérale et individualiste, détachés les uns des autres.

Au niveau "ecclésial", nous nous heurtons à une difficulté d'entente et de dialogue dans l'Église locale.

Au niveau "sociopolitique", la situation difficile que vit le pays, et ses changements rapides et profonds, exigent de nous un supplément de foi, de courage et d'élan spirituel, nécessaires pour continuer notre travail, même dans la "nuit". Et ceci nous fait défaut.

### 3. Points de repères

**119** Contemplation, croissance, *koinonia*, *diakonia*

#### 3.1. Retrouver Dieu = contemplation

Il nous semble nécessaire de redécouvrir notre identité d'hommes de Dieu, appelés à un projet de vie et de mission (cf. Lettre de la DG. 1990, n° 8-9-10).

#### 3.2. Se retrouver soi-même = croissance

Il faut que chaque confrère entre dans une mentalité de croissance spirituelle, de formation permanente et d'accompagnement spirituel, en vue de la rencontre "avec le vrai soi-même".

#### 3.3. Retrouver les confrères = *Koinonia*

Chacun cherchera à rencontrer les confrères dans la Communauté, vécue comme "réalité de foi", lieu de partage et de conversion, de pardon et de joie (C n° 36). Que la Communauté soit une famille où chacun, accueilli en tant que personne, peut assumer la solitude et retrouver les forces et l'élan pastoral.

#### 3.4. Retrouver les gens = *Diakonia*

Le seul but de notre présence est d'annoncer l'Évangile aux pauvres. Pour cela, il nous faut aimer les pauvres dans leurs valeurs et dans leur pauvreté; découvrir en eux les signes du Royaume qui vient; les respecter dans une rencontre fraternelle, en recherchant un style de vie qui ne soit pas en contradiction avec le message que nous annonçons.

### 4. Suggestions

**120** Notre vie religieuse et notre travail apostolique sont source de croissance et chemin pour trouver Dieu, nous-mêmes et les autres.

Pour cela le Chapitre propose aux Confrères les moyens suivants:

**121** Une période annuelle d'étude-recyclage

Les capitulaires proposent à la DR d'inviter un même spécialiste en sciences humaines durant les trois prochaines années.

Celui-ci, grâce à la continuité de sa présence, pourrait nous aider à nous ouvrir au dialogue personnel et éclairant, à un accompagnement spirituel fructueux et à refaire ainsi les choix fondamentaux de notre vocation.

**122** Chacun se donnera un rythme "normal" de travail qui prévoit des moments de ressourcements quotidiens (prière, *Lectio divina*, ....), hebdomadaires, mensuels et annuels.

**123** Chaque confrère a le droit/devoir, tous les ans, à :

- deux semaines de repos;
- une semaine de retraite;
- une période d'étude-recyclage;
- une semaine d'assemblée pour favoriser la rencontre, la connaissance et le partage avec tous les autres confrères de la Région (il faudrait aussi favoriser, là où c'est possible, les rencontres de zone);
- deux visites prolongées de la part de la DR, en vue de l'animation de la communauté locale.

Ces visites doivent être programmées à l'avance, et pour le moment, et pour le contenu. Après un moment de récollection, les confrères devront se pencher sur l'évaluation du "projet de vie" tant personnel que communautaire, sur le style de vie, la révision de la gestion financière et l'utilisation des biens, et sur la mise en pratique des lignes proposées par le Chapitre.

**124** Compte tenu des problèmes de santé, des "safari", des congés périodiques et imprévus, le Chapitre propose à la Direction Régionale de réduire les engagements en vue d'établir des Communautés viables de membres effectifs.

---

## POUR UNE NOUVELLE STRATÉGIE PASTORALE (DOC 2)

### 1. Introduction

**125** A ce tournant de l'histoire - cent ans d'Évangélisation au Zaïre, trente cinq ans de présence des Xavériens au Kivu - nous sentons le besoin de nous interroger sur les résultats obtenus.

- Certainement le peuple a été touché par l'Annonce, mais les cœurs n'en ont pas été également saisis.

- Le pays est meurtri par une trop longue période durant laquelle les valeurs fondamentales de toute convivence humaine, et les valeurs chrétiennes du Règne ont été bafouées.
- Les autorités qui ont ravagé cette nation, sont sorties de nos" écoles, voir de nos séminaires.
- La foule qui, par sa passivité, a rendu possible l'effondrement de la société et a participé aux récents pillages, sortait aussi de nos Églises.
- Cette même foule, baptisée dans la foi catholique, apparaît très souvent instable dans sa confession religieuse.
- L'Église est parfois accusée de complicité avec le Régime.

**126** Mais nous assistons aussi à des événements de signe contraire:

- l'exigence de justice, la volonté de changement, se répandent de plus en plus;
- maints laïcs nous donnent des exemples merveilleux de maturité et de courage dans l'engagement sociopolitique;
- le poids de l'Église catholique dans la transformation de la société est indéniable, ainsi que son engagement explicite de se placer au service du changement.
- D'ailleurs, n'oublions jamais que l'Évangélisation des cultures et la conversion des cœurs sont des processus très complexes, exigeants de longues durées.
- Nous sommes appelés à travailler dans cette Église locale, en communion avec ses Pasteurs, pour la construction du monde nouveau.

## 2. Nos priorités

**127** Nous ne nous occupons pas d'établir toutes les composantes de la pastorale; nous voulons énoncer ce qui est spécifique et prioritaire dans notre engagement pastoral aujourd'hui.

Notre Église tient aujourd'hui un discours très concret d'engagement pour la promotion d'une société nouvelle (cf. 16 CEZ 12.12.1992) qui sera vraiment telle à la condition qu'elle soit fondée sur une éducation sérieuse aux valeurs de justice, vérité, service et solidarité.

Dans cette ligne nous nous engageons pour que l'enseignement social de l'Église soit partie intégrante de la formation du Projet de vie de chacun, des CEV et des groupes.

**128** *La formation des leaders à travers la Parole de Dieu, fondement de tout engagement pour la justice.*

Soulignons que le mot "formation" n'indique pas une simple activité théorique, un apprentissage des techniques, mais bien plus l'amorce d'un processus de conversion à poursuivre.

**129** *Attention particulière au monde toujours croissant des jeunes (écoles et mouvements)*

"En parlant de l'avenir on ne peut oublier les jeunes qui dans de nombreux pays constituent déjà plus de la moitié de la population.... Il faut des associations et d institutions, des groupes et des centres des jeunes, des initiatives culturelles e sociales pour les jeunes." (RM. 37b)

**130** *L'engagement pour la justice comme partie intégrante et essentielle de l'évangélisation*

"L'engagement pour la justice, le développement, la libération des peuples surtout pour les droits des minorités, sont autant de domaines à éclairer par la lumière de l'Évangile." (RM 37 et aussi RM 39.42.43 - Document de Cali: Économie pour tous - RG 14.2-3).

Nous nous engageons à exorciser les préjugés spiritualistes ou fondamentalistes à cause desquels certains groupes ecclésiaux deviennent lieux de refuge et non d'engagement.

Nous serons attentifs à annoncer, dans notre catéchèse, le vrai Dieu de l'Alliance et de l'Exode et sa loi de liberté.

**131** *La justice au sein de l'Église*

N'oublions pas que la justice doit être vécue avant tout à l'intérieur de l'Église. Des problèmes tels que la rétribution des ouvriers ne doivent pas être résolus au nom des barèmes établis par la loi, mais sur la base de la dignité humaine et des nécessités réelles.

### **3. Milieux d'engagement**

**132** *Les Paroisses*

En tant que territoires qui englobent des situations sociales et religieuses différentes, les paroisses restent le milieu privilégié de notre engagement pastoral.

**133** *Les écoles et le milieu étudiantin*

Une attention particulière sera donnée à l'animation des enseignants et professeurs qui jouent un rôle de leadership dans la société et dans l'Église.

Nous encourageons une présence missionnaire dans l'enseignement de la catéchèse, s tout dans les classe terminales, afin de recréer, chez les jeunes, une conscience sensible aux valeurs évangéliques et sociales.

**134** *Nos Maisons de Formation et de Spiritualité*

Elles seront dotées du personnel et des moyens nécessaires pour être des lieux pou l'animation missionnaire.

#### **4. Moyens**

**135** Malgré le nombre réduit du personnel, son état de santé et son âge, nous demandons à la DR de faire tout le possible pour l'affecter selon les priorités ci-dessus en diminuant notre présence dans les diocèses plus favorisés en personnel.

**136** La priorité doit être reconnue à la formation. C'est pourquoi nous privilégions:

- les sessions à tous les niveaux;
- les Centres de Formation-Animation et les Écoles, pour éduquer aux valeurs de justice, de vérité, de service et de solidarité.
- les médias (vidéocassettes, livres, revues et surtout la Radio pour laquelle nous nous engageons à donner notre collaboration).

**137** Le projet communautaire de vie (PCV) doit comprendre un paragraphe consacré explicitement à ce but, qui sera objet de révision à l'occasion des visites de la DR.

**138** Pour la Promotion de la justice qu'il y ait, à tous les niveaux (petites communautés, Conseil Régional) un responsable pour cette animation.

**VII CR  
8-16 janv.  
1996**

**À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ (DOC 1)**

**139** Au nom de cet appel, toujours actuel, à être plus près de l'Évangile et de nos frères, encore un fois est émergé avec force, des travaux de l'Assemblée et des Groupes Capitulaires, le désir d'une *koinonia* toujours plus transparente.

Dans un contexte sociopolitique déchiré et déchirant, nous estimons indispensable le rappel à être signes authentiques d'espérance et expression de cette attente de communion et de solidarité qui habite dans le cœur de tant de personnes.

Dans ce contexte, nous voulons rappeler que c'est la Communauté xavérienne le premier lieu et le principal instrument où il faut réaliser cette attente.

Il est alors nécessaire d'éveiller une particulière attention dans l'effort de redonner vitalité à nos communautés.

Trop souvent, même parmi nous, la différence de tempérament et de vues, devient rupture, rejet, jugement, source d'insatisfaction réciproque. Il en jaillit une situation de conflit et de gêne dans laquelle beaucoup de confrères, au nom de leur propre conscience, réagissent en prenant des routes individuelles, en faisant des interventions autoritaires, ou, en exprimant une attitude plus ou moins dénigrante de l'autre et parfois même de claires manifestations de jalousie.

Comme tentative de solution, qu'on garde le rappel à ne pas laisser tomber la tension spirituelle, pour ne pas devenir moins attentifs dans les analyses des situations et des personnes. Que ne soient pas les névroses à guider et à dominer notre conduite et à forger notre, ainsi nommée, conscience.

**140** Il nous semble aussi opportun le rappel à une attention nécessaire vers une culture pastorale qui privilégie la réciproque et cordiale acceptation, abstraction faite des capacités individuelles de travail ou des spécialisations de chacun.

On souhaite, par conséquent, un changement de mentalité pastorale: une sérieuse recherche d'harmonisation entre programmes dictés, d'une part, par les justes attentes de nos gens et d'autre part, par l'urgence ou par la tradition et les propositions qui viennent des personnes mêmes qui composent la communauté, propositions celles-ci suggérées aussi par leur possible différente sensibilité missionnaire.

Il nous semble que ceci nous permettra l'accueil, la pleine valorisation des confrères qui réalisent des présences particulières et différentes de la pastorale traditionnelle.

Cependant, ce souhait affirmé ne doit pas exclure de la part de la Direction régionale un profond discernement dans l'affectation des confrères. Dans chaque mission restent valides et urgentes des priorités et des présences pastorales bien déterminées. Dans les limites du possible on demande que celles-ci soient garanties en personnel disposé à les réaliser.

On rappelle à la Direction Générale la nécessité d'une vérification éducative au niveau de nos maisons de théologie et de formation: il ne faudrait pas courir le risque qu'on se passionne trop pour des aréopages nouveaux, en négligeant de cultiver la passion pour des formes pastorales plus traditionnelles de présence, mais aujourd'hui encore, irremplaçables et nécessaires, au moins au Zaïre.

#### **141** *Suggestions pratiques*

Pour réussir dans cette harmonisation et pour s'entraider dans ces inévitables tensions, on suggère à la Direction Régionale:

1. la formation de nos communautés, à la limite du possible, autour d'un même projet de mission conçu sur place;
2. la révision des nos engagements en vue d'un renfort de la viabilité des communautés préexistantes.
3. la poursuite sur le chemin de la formation permanente. A ce propos on suggère de réaliser le recyclage formatif par des rencontres
  - par secteurs ou par catégories de confrères;
  - sans trop de déplacements en masse;
  - en profitant des structures actuelles de la Domus;
  - avec du personnel trouvé sur place, auprès d'autres Congrégations.

N.B. On ne met pas en discussion l'Assemblée annuelle.

4. visites prolongées de la part de Direction régionale; elles servent à l'animation et à la vérification de la viabilité ;
5. récupération, où cela est possible, des Rencontres de zone.

## À PROPOS DE NOTRE MANIÈRE DE FAIRE MISSION (DOC 2)

### 1. Le contexte socio-ecclésial

**142** On renvoie à l'analyse exhaustive faite dans la relation de la Direction Régionale (cf. p. 2-6).

### 2. Notre présence dans ce contexte

**143** Nous faisons nôtre ce qui a été écrit dans le document de l'Assemblée Xavérienne de janvier 1995 : "Vers une nouvelle stratégie missionnaire" à propos de :

- notre style de vie et nos relations avec les gens
- notre catéchèse et notre œuvre de formation des consciences
- nos structures et nos œuvres de promotion humaine.

### 3. But général

**144** Incarnation apostolique à réaliser :

- dans la fraternité,
- dans la solidarité.

Premier objet de ce but: les gens

- Lutter pour la défense des droits de l'homme:
  - a- dans la formation des consciences;
  - b- dans l'information à tous les niveaux.
- Montrer concrètement plus d'empathie et plus de solidarité surtout envers ceux qui souffrent.

Deuxième objet de ce but : l'Église locale

- Être ferment d'unité;
- Créer fraternité sacerdotale avec les abbés.

#### 4. Propositions opérationnelles pour tous

##### 145 *À l'égard des gens*

- Créer et rendre opérationnelle "Caritas" dans chaque paroisse.
- Créer et rendre opérationnelle la Commission "Justice et paix" dans chaque paroisse en se souciant des liaisons avec la même structure au niveau diocésain et de la Région xavérienne, afin d'informer en temps opportun et solliciter une intervention rapide.
- On souhaite aussi la naissance d'une agence de renseignements sur les violations des droits de l'homme, soit au niveau de la Région xavérienne que de la Congrégation, afin qu'il y ait la possibilité d'accéder aux moyens internationaux d'information.
- On prie la Direction Régionale de mettre en marche la réalisation d'une Station d'Émission (Radio) en lui fournissant le personnel nécessaire.
- Pour les Centres de Spiritualité missionnaire et de formation chrétienne, on souhaite une liaison avec les paroisses et les maisons de formation.
- Les hôtelleries doivent aussi bien garantir notre attitude fondamentale à l'accueil que le respect des exigences de notre "privacy".

##### 146 *À l'égard de l'Église locale*

- Notre attitude fondamentale soit: éveiller, encourager, s'insérer, selon les cas, dans les initiatives de l'Église locale.
- Favoriser les initiatives pour augmenter la fraternité sacerdotale et apostolique par des contacts fraternels, par une attention à l'organisation pastorale des paroisses limitrophes, en soignant les relations avec les familles des personnes consacrées.

##### 147 **Conclusions**

- Nous estimons encore actuel et pas encore réalisé le document du Chapitre précédent: "Pour une nouvelle stratégie pastorale".
- Nous constatons que notre personnel est en train de se réduire en nombre et en forces.
- Nous demandons à la Direction Générale de prendre à cœur le moment particulier que vit notre Région du Zaïre: aujourd'hui il faut investir dans une Afrique qui est oubliée par tout le monde.

**VIII CR**  
**26 avril-2 mai**  
**2000**

---

**LA COMMUNAUTÉ (DOC 1)**

**148** Dans la situation de tension que nous traversons, et qui durera probablement encore longtemps, il est nécessaire de soigner l'aspect spirituel - individuel et communautaire - ainsi que l'harmonie fraternelle, pour pouvoir tenir avec force et courage dans les adversités.

L'ouverture sur les souffrances de la population et le poids de la vie qu'elle endure, devraient être un grand stimulant pour mieux vivre ensemble, en nous aidant à relativiser davantage nos propres difficultés.

**149** Dans l'effort et le réalisme nous demandons à nos communautés et à la nouvelle DR :

- de se rencontrer autour d'un projet communautaire de vie, de pastorale et de mission;
- de tenir avec force à un minimum de rencontres de prière, de travail, de vie commune;
- d'échanger davantage sur notre vie spirituelle et sur la façon de lire les événements à la lumière de la foi;
- de rappeler aux responsables des communautés leur rôle d'animation.

---

## ANIMATION ET PROMOTION VOCATIONNELLES (DOC 2)

**150** Confiants dans la force de l'Esprit Saint, toujours à l'œuvre pour envoyer de nouveaux ouvriers dans sa vigne, dans la situation actuelle nous réaffirmons la nécessité de notre engagement dans l'animation et promotion vocationnelle et un discernement approfondi.

**151** Pour ce faire, nous proposons les critères suivants:

- que chaque communauté xavérienne s'engage à fixer dans son projet de vie cette activité ;
- que les candidats, de préférence, soient originaires de nos paroisses;
- qu'ils soient suivis de plus près par nos confrères.

---

## RAPPORTS AVEC LES DIOCÈSES (DOC 3)

**152** Nous réaffirmons notre engagement vis-à-vis des postes de mission, temporairement fermés, suite aux événements actuels. Dans la situation actuelle la communauté xavérienne la plus proche envisagera, en collaboration avec l'Église locale et la DR, les modalités et les moyens pour intervenir. Là où les conditions d'une réouverture ne sont pas encore remplies, on conseille patience et disponibilité.

**153** Nous réaffirmons notre disponibilité à soutenir les diocèses en détresse. Concernant les services diocésains généraux on évaluera, cas par cas, tout en tenant compte qu'en principe nous ne voulons pas être les premiers responsables.

---

## LA GESTION DES BIENS MATÉRIELS ET CA.RE. (DOC 4)

### 4.1. Concernant les aides économiques reçues par les confrères

**154** Nous réaffirmons la nécessité qu'une partie de ces recettes contribuent à la subsistance de la CA.RE. :

- son ravitaillement reste fixée à 30% sur toutes les aides perçues par les xavériens ;
- parmi ces aides ne sont pas comprises les sommes en transit sur nos comptes au bénéfice de tierces personnes ainsi que les financements pour des projets spécifiques approuvés par le Supérieur Régional (cf. DRBT.RDC 32) en provenance des organismes;
- on rappelle le devoir d'établir les comptes-rendus économiques, dûment signés par le supérieur de la communauté.

#### **4.2. La nécessité de coopérer avec les structures diocésaines**

**155** Nous conseillons ce qui suit :

- a) que l'on réserve un pourcentage sur le montant géré par la communauté (70% restant après la soustraction de la CA.RE). à la disposition du « fonctionnement du diocèse respectif. » Les communautés xavériennes œuvrant dans le diocèse se mettent d'accord sur la façon d'affecter ces aides.
- b) là où il s'avère possible, que les fonds prévus pour des œuvres à réaliser dans le diocèse soient déposés aux éconômats diocésains.
- c) là où il s'avère possible, on conseille d'utiliser les services des éconômats diocésains comme participation et contribution à la gestion desdites structures.

#### **4.3. Les fiches**

**156** On propose à la DR de veiller avec plus de courage et autorité aux fiches communautaires et personnelles dans le but d'en vérifier l'usage et de proposer d'autres alternatives, dans le cas où elles seraient bien garnies.

**157** Les fiches des missions temporairement fermées seront gardées en vue d'éventuelles réouvertures. Elles doivent servir pour des éventuelles dépenses d'entretien. Si elles sont particulièrement riches, elles seront soumises à la suggestion prévue précédemment (cf. 156).

NB : La DR, en collaboration avec le Conseil d'administration et en dialogue avec les confrères concernés, assurera la gestion de ces dispositions.

#### **4.4. Le Fonds de solidarité**

**158** On souhaite que le solde actif du budget annuel de la Région soit affecté au Fonds de solidarité. Ce Fonds a pour tâche de subvenir aux besoins des

diocèses, des projets particuliers, des urgences, des aides ... évalués au préalable, par la DR en collaboration avec le C.A.

## **NOTRE ENGAGEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE, DÉFENSE DES DROITS HUMAINS ET MASS MEDIA (DOC 5)**

**159** L'attention à la défense des droits humains et de l'engagement dans le social, a toujours été une priorité de notre activité pastorale. Là où il est possible, que cette activité se réalise en étroite collaboration avec l'Église locale, dans le but de favoriser la croissance d'une mentalité de recherche de la justice et du respect de la dignité humaine.

**160** Dans ce climat de déchirement et d'inimitié, nous nous engageons dans toutes les actions de réconciliation qui ont pour but de diminuer le tribalisme, de guérir les blessures ouvertes, d'apaiser les divisions. Dans notre activité pastorale l'œuvre de réconciliation devient une priorité qui peut être concrétisée par des messages, des rencontres, des dialogues dans la vérité et la justice.

**161** Nous sommes particulièrement attentifs aux situations de détresse vis-à-vis de ceux qui ont tout perdu, et nous sommes invités à agir en conséquence. Dans cette mission nous entraînons aussi les communautés ecclésiales et religieuses et si nécessaire en faisant appel aux organismes internationaux. On demande aux confrères de coopérer pour favoriser une meilleure connaissance des avènements.

Nous demandons à la DR de donner aux confrères les renseignements utiles pour une connaissance plus profonde de la situation, et de leur fournir le matériel et les instruments utiles pour notre engagement apostolique.

**162** Pour ce qui concerne notre intervention dans le secteur des médias, nous réaffirmons notre disponibilité en collaboration avec les Églises Locales.

## **IX CR 23-29 avril 2004**

### **Thème du Chapitre :**

**Les Xavériens, signes parlant de l'amour, la miséricorde et la bonté de Dieu.**

### **DE L'ANIMATION MISSIONNAIRE ET VOCATIONNELLE (DOC 1)**

#### **Introduction**

**163** Nous, Missionnaires Xavériens en République Démocratique du Congo, réaffirmons le principe de la *RMX* selon lequel l'AMV est une dimension importante de notre action pastorale (cf. *RMX* 82) et une tâche qui concerne tous les Xavériens et toute la Région (cf. *RMX* 83). Notre AMV est orientée à tout le peuple de Dieu et d'une façon particulière aux jeunes. Le Chapitre demande à chaque confrère et communauté de développer les attitudes suivantes :

- le témoignage de vie,
- l'esprit d'accueil,
- l'écoute,
- l'ouverture au monde,
- et la disponibilité à l'accompagnement spirituel et vocationnel des jeunes dans la compréhension de leur monde et de leur culture.

**164** Malgré la détérioration graduelle des valeurs parmi les jeunes, le manque de points de repères pour leur avenir, la baisse du niveau scolaire, la diminution du sens de responsabilité vis-à-vis de la conduction de leur vie, toutes conséquences de la crise sociopolitique aggravée par ces années de guerre, et qui demandent un discernement approfondi, confiants dans la force de l'Esprit, nous sommes convaincus que nos jeunes congolais sont porteurs de l'appel de Dieu.

Le projet de l'AMV dans la Région du Congo prévoit les agents, les contenus et les tâches, les milieux et les structures.

## 1. Les agents

### 165 *La Direction Régionale*

Le premier agent de l'AMV est la Direction Régionale qui nomme l'Animateur Régional et assure les subsides de l'AMV.

Au cours de ses visites, elle encourage l'engagement des confrères dans l'AMV de la Région et de l'Église Locale.

Selon les opportunités, elle nommera un animateur de référence.

### 166 *La Commission Régionale*

La Commission Régionale est constituée par un membre de la DR, par l'Animateur Régional, par un confrère de la Commission de la Formation et par d'autres confrères nommés par la DR.

#### a) Le président de la Commission

Un membre de la DR est le président de la Commission Régionale :

- Il convoque régulièrement la Commission pour la programmation et l'évaluation des activités ;
- il gère les subsides alloués à l'AMV régionale pour l'activité des agents et pour la production et la diffusion du matériel nécessaire ;
- il lui revient en dernier la décision d'admission des candidats ;
- il convoque tous les Animateurs de l'AMV, au moins une fois par an.

#### b) L'Animateur Régional de l'AMV

L'Animateur Régional réside dans une maison de formation, de préférence la Propédeutique.

- Il est nommé par le Supérieur Régional et son conseil.
- En communion avec la DR, il stimule et coordonne, la mise en application du programme commun de l'AMV.
- Il entretient des bons rapports avec les instances de l'Église locale.
- Il accompagne les candidats xavériens en discernement.
- Il assure le contact direct et personnel avec les candidats en collaboration avec les animateurs de communautés.

**167** *Les Animateurs de référence*

Les Animateurs de référence dans les Diocèses et dans les communautés ont, au niveau local, les mêmes tâches de l'Animateur Régional avec qui ils collaborent.

## **2. Les contenus et les tâches**

**168** La tâche principale de la Commission Régionale est d'assurer le bon fonctionnement de l'Animation Missionnaire Vocationnelle dans la Région. Elle établira le Directoire de l'AMV et son Vade-mecum dans un délai de 18 mois.

Les lignes de base du Directoire sont :

- l'animation vocationnelle,
- la méthode et les contenus d'accompagnement vocationnel,
- les modalités d'accueil,
- les critères de discernement vocationnel,
- les indications prudentielles.

La Commission veillera particulièrement à la proposition des contenus cités dans le Directoire Général de l'Animation Missionnaire et Vocationnelle (DGAMV n° 34-47), adaptés à la situation et au milieu.

## **3. Les milieux**

**169** Les champs d'action de l'AMV sont : les paroisses, les groupes, les écoles et les séminaires. Cela en communion avec les organismes de la pastorale diocésaine (Commission Diocésaine d'AV, Service Diocésain d'AM, CDPCL, Commission de Communication Sociale, OPM, Justice et Paix).

## **4. Les structures**

**170** La structure de référence pour l'AMV est la Propédeutique.

La DR avec la Commission Régionale d'AMV, par le biais de ses services, fournira les subsides adéquats à l'AMV (livres, audiovisuels et tout matériel prêt à être employé).

## L'ÉCONOMIE ET LE PARTAGE DES BIENS (DOC 2)

### 1. La Région et ses structures

#### 171 *Plafond Fonds de Réserve*

Le Chapitre prend acte du Fonds de Réserve existant dont les buts sont définis dans son Statut. Son plafond a été fixé à 400.000\$.<sup>5</sup>

#### 172 *Plafond excédent actif*

Pour éviter le cumul d'argent, le plafond de l'excédent actif du bilan administratif a été fixé à 12 mois des dépenses ordinaires calculées sur le bilan économique de l'année précédente. Cela est valable pour chaque entité : Région, communautés et structures.<sup>6</sup>

#### 173 *Planification globale*

Dans sa planification globale la Direction Régionale a une sensibilité particulière pour :

- les communautés xavériennes éloignées ou en difficulté ;
- les subsides à allouer à l'AMV et à la formation permanente ;
- les Confrères congolais qui rentrent au Pays pour leur congé statutaire ou pour d'autres raisons ;
- certaines œuvres extraordinaires à réaliser pour la Région et/ou pour les Églises locales<sup>7</sup>.

On demande à la Direction Régionale de veiller afin d'éviter les cumuls excessifs dans certaines communautés se trouvant dans l'impossibilité de réaliser les projets prévus<sup>8</sup>.

#### 174 *La Caisse Régionale*

La Caisse Régionale (CA.RE.) est le moyen et le signe de communion entre les différentes communautés xavériennes<sup>9</sup>.

---

<sup>5</sup> DGBT 28

<sup>6</sup> DGBT 28

<sup>7</sup> DGBT 23

<sup>8</sup> DGBT 58 et DRBT 1,3

<sup>9</sup> DRBT 11,1

Elle assure la subsistance ordinaire de la communauté xavérienne d'après ses besoins<sup>10</sup>. Cette subvention peut être augmentée ou diminuée d'après l'étude du budget de la communauté ou être diminuée là où il y aurait d'autres intervenants.

Le Chapitre réaffirme l'utilité de maintenir à 30% le montant de la contribution provenant des aides perçues par les communautés xavériennes.

Ne sont pas concernées les sommes destinées aux tierces personnes et aux projets à justifier auprès des organismes<sup>11</sup>.

Certains projets peuvent être exemptés du montant de la CA.RE., en totalité ou en partie, suite à l'autorisation préalable de la part de la Direction Régionale.

#### **175** *Redéfinition dans les structures xavériennes*

L'on demande à la Direction Régionale qu'elle redéfinisse la Domus et l'EXAV<sup>12</sup>.

## **2. Les communautés xavériennes**

#### **176** *Budget et fiches comptables*

Les communautés xavériennes sont invitées à se donner un budget en fonction des besoins réels de la communauté, d'un style de vie sobre et simple, de solidarité et d'accueil<sup>13</sup>.

Pour ce faire, il est nécessaire de passer de la compréhension technique de la séparation comptable des trois fiches - communauté xavérienne, pastorale, solidarité et projets -, à une mentalité de fidélité et de clarté et respect aux mêmes fiches<sup>14</sup>. Que la Direction Régionale anime les communautés<sup>15</sup>, aidée par son Économe Régional, en ce qui concerne l'aspect technique<sup>16</sup>.

---

<sup>10</sup> DRBT 11,1

<sup>11</sup> DRBT 11,2

<sup>12</sup> DRBT 9-10

<sup>13</sup> C 28-30 et DGBT 58

<sup>14</sup> DRBT 3,2

<sup>15</sup> DRBT 3,4

<sup>16</sup> DRBT 6,4 et DGBT 76

**177 Discernement**

Pour une vie de communion et de fraternité plus évangélique<sup>17</sup> et en conformité à nos vœux, tout xavérien, pour la réalisation de n'importe quel projet, est invité à respecter toutes les étapes du discernement - communautaire, régional et diocésain -, selon les compétences<sup>18</sup>.

## DOCUMENT SUR LA FORMATION (DOC 3)

**1. Formation des futurs confrères**

**178** La formation des nos futurs confrères, fait partie du charisme de la première annonce et elle doit être donc une priorité dans notre Région (cf. C 52 et RMX 87).

Nous demandons à la DR que, dans son plan global de stratégie régionale, elle garde dans chaque maison de formation au moins, deux confrères chargés de la formation de nouveaux xavériens.

La formation est un devoir qui incombe à chaque communauté et à chaque confrère, qui doit être disponible à assumer ce service direct.

Chaque communauté soit disponible à bien accueillir nos futurs confrères dans une collaboration étroite avec les formateurs surtout à l'occasion du stage.

**179** La Commission pour la Formation veillera à ce que la révision, l'organisation et l'achèvement du Directoire Régional pour la formation (Dir.F.RDC) ainsi que son Vade-mecum soient rédigés dans un délai de 18 mois. Ce Dir.F.RDC doit tenir compte des étapes de la formation : Propédeutique (1 an pour tous et 2 pour certains candidats qui le nécessitent) ; Philosophat (dont la 3<sup>ème</sup> année est considérée comme Postulat canonique) et le Noviciat.

---

<sup>17</sup> DGBT 35

<sup>18</sup> RMX,59

**180** On souligne la nécessité de planifier la spécialisation de quelques confrères pour la formation.

## **2. Formation permanente** (cf. C 72 et RMX 89)

**181** Les confrères et les communautés xavériennes ne pourront former ni les futurs xavériens, ni le peuple de Dieu, s'ils ne sont pas eux-mêmes en état de formation permanente.

Que la D.R. ait parmi ses priorités la tâche d'aider chaque confrère et chaque communauté xavérienne à vivre dans un état de formation permanente.

Les moyens à redynamiser sont : le PPV ; le PCV ; la *lectio divina* missionnaire ; les retraites ; les sessions ; les rencontres entre les communautés ; les visites de la D.R. pour l'animation spirituelle et la correction fraternelle.

## **3. Propositions**

**182** En signe de communion, nous proposons que nos étudiants qui vont en stage dans nos communautés soient pris en charge par la communauté qui les reçoit.

Qu'il y ait des signes de partage de nos communautés en faveur des maisons de formation.

---

## **STRATÉGIES ET PERSONNEL (DOC 4)**

### **1. Les communautés xavériennes**

**183** Nos communautés xavériennes en ces dernières années ont été durement éprouvées suite aux situations extérieures sociopolitiques et ecclésiales qui ont entraîné une grande mobilité du personnel et parfois empêché leur fonctionnement et leur épanouissement.

Ainsi avons-nous expérimenté l'importance de l'esprit de famille que notre Fondateur, le Bienheureux GM Conforti, nous a laissé comme « une des caractéristiques les plus chères au Xavérien » (RMX n° 29).

Suite à l'expérience faite, nous réaffirmons la valeur de la communauté qui doit devenir de plus en plus :

- fraternelle et attentive aux personnes, avec son PCV bien établi (style de vie, gestion des biens claire) ;
- viable et stable (composée par 3 personnes) ;
- accueillante et ouverte à l'internationalité.

#### **184** Propositions concrètes :

Que chaque communauté se donne un PCV qui organise la vie de la communauté, définit la gestion des biens et le style de vie, dans un esprit de communion avec l'Église locale et ses priorités pastorales.

Il est souhaitable qu'un membre de la DR soit présent à la formulation et à la révision du PCV au moment de la programmation communautaire annuelle. Il profitera des moments des visites pour la vérification.

Le Supérieur Animateur de la communauté peut ne pas être le Curé.

On reste ouvert à l'expérience des communautés mixtes là où les conditions y sont réunies.

Que la DR planifie des initiatives de formation permanente telles que les Retraites annuelles, les Sessions, les rencontres, le Partage et Flashsx.

## **2. Les communautés xavériennes dans l'Église locale**

#### **185** Notre présence, correspond à notre charisme missionnaire :

- parce que nous œuvrons dans les aires géographiques de la première annonce ;
- parce qu'elle a son rôle spécifique d'Animation Missionnaire Vocationnelle et de Formation de nouveaux missionnaires.
- Toute fois, nous sommes conscients qu'il s'agit d'une présence souple et provisoire.

La situation actuelle des Églises locales en croissance de personnel et de nos communautés xavériennes en RDC limitées par nombre et par âge, nous oblige de revoir nos engagements et stratégies de présences.

La viabilité et la stabilité de nos communautés, demande la passation d'une paroisse de Bukavu, une d'Uvira et une de Kasongo. Ces passations se fassent graduellement et en accord avec l'Ordinaire du lieu.

En commun accord avec l'Évêque, on pourrait aussi envisager l'échange d'une paroisse déjà organisée avec une autre, qui correspondrait davantage à notre charisme.

Ne pas limiter la première annonce avec le simple critère de fermeture et réouverture dans un contexte paroissial, mais tenir compte d'autres services, présences et aires pastoraux en accord avec l'Évêque.

### **3. Les communautés xavériennes en RDC**

**186** La RDC se trouve dans un tournant délicat de son histoire.

L'Église locale nous invite à nous impliquer d'avantage dans ce processus de transition et de reconstruction. Dans les limites de nos possibilités et selon l'expression de notre charisme, il nous est demandé que nous soyons davantage ouverts à de nouveaux modes de présence et de collaboration, notamment dans les secteurs de la justice et paix, du développement, des plus démunis, de l'œcuménisme, du dialogue inter culturel et religieux.

**X CR**  
**30 mars-5 avril**  
**2008**

**Thème du Chapitre :**

**Vérification de notre présence missionnaire à l'occasion de 50 ans de notre arrivée en R.D. Congo**

---

**VÉRIFICATION DE NOTRE PRÉSENCE (DOC 1)**

**187** Vérification sur ... comment garder vivante la tension pour aller là où plus grand est le besoin... (cf. Actes du XV Chapitre Général)

a) Engageons-nous à vivre dans un nouvel élan missionnaire :

- en éloignant de nous tout pessimisme concernant personnes et situations.
- en évitant tout discours de « démission » qui provoquerait un repliement sur soi-même, sans enthousiasme, et un empressement de fermetures de paroisses et d'activités dans notre action missionnaire,
- en accueillant les défis qui viennent de la réalité actuelle.

b) Que la Direction Régionale exerce un ministère d'encouragement, d'optimisme et re-motivations spirituelles et missionnaires en dialogue permanent avec les personnes et communautés en établissant une juste relation avec la Direction Générale selon le principe de coresponsabilité et de subsidiarité (cf. C 75 et RG 75.3).

c) D'autre part nous sommes invités à avoir :

- une plus grande estime de notre être missionnaire xavérien ici au Congo ;

- une majeure disponibilité à n'importe quelle tâche, dans n'importe quel lieu dans le réalisme de nos situations concrètes (personnes et communautés) ;
- un optimisme qui jaillit d'une vie spirituelle personnelle et communautaire bien soignées ;
- de l'imagination et créativité qui nous font éviter la routine dans la pastorale ordinaire.

**188 Vérification des suppléances :**

- nous sommes disponibles à toute collaboration avec l'Église locale dans la perspective de notre fin unique, suivant les priorités énoncées par nos textes normatifs (cf. C 10 et RG 10.2) ;
- toute collaboration doit être vécue dans un esprit de suppléance comme attitude spirituelle du provisoire et du service (cf. C 10, RG 10.1.2.3.) ;
- notre collaboration à l'Église locale inclut aussi notre service spécifique d'Animation Missionnaire et Vocationnelle ;
- nous souhaiterions que nos suppléances ne soient pas conditionnées seulement par l'aspect économique.

**189 Vérification de notre manière de vivre la mission**

**a) Concernant l'« être » :**

- soigner notre spiritualité de missionnaires consacrés ;
- soigner le témoignage du visage humain du Xavérien ;
- soigner la connaissance et le respect de la culture locale dans laquelle nous sommes appelés à incarner le message chrétien par notre travail missionnaire.

**b) Concernant l'« agir » :**

- en syntonie avec notre charisme « ad gentes » nous nous engagerons à animer missionnairement l'Église locale dans laquelle nous œuvrons ;
- nous nous engageons toujours à travailler avec la collaboration de la population et de l'Église locale.

## ORIENTATIONS SUR L'ÉVANGÉLISATION (DOC 2)

### Introduction

**190** Notre mission évangélisatrice se réalise surtout dans la première annonce et l'engagement pour la promotion humaine (cf. C 10 et 10.2), en soignant davantage la dimension missionnaire de l'Église locale dans la Nouvelle Évangélisation.

**191** Le domaine de la pastorale active pour la formation de nos chrétiens (l'engagement apostolique, l'annonce et le témoignage auprès de non chrétiens) ainsi que n'importe quel type de pastorale spécialisée, en dehors de la paroisse, fait partie intégrante de notre charisme missionnaire ad gentes.

**192** Nous constatons des situations différentes existant entre le milieu urbain et le milieu rural, qui peuvent engendrer des problèmes au niveau de sensibilité, de langage, de compréhension et des priorités.

Il nous est demandé de les dépasser par un partage enrichissant au moment de nos assemblées.

### 1. Constats, problèmes et défis relevés

#### **193** *Domaine social*

- La situation sociopolitique du Pays nous révèle la difficulté de cohabitation inter – ethnique, la pauvreté, l'analphabétisme, le climat de désinformation et de mensonge, au même temps que les injustices.
- La mainmise des puissances économiques mondiales est, par ailleurs, une des causes principales de tous ces problèmes.
- Nous constatons l'empirement des problèmes éthiques concernant la dignité de la personne, en particulier des femmes et des mineurs, ainsi que l'ébranlement de l'unité familiale.

#### **194** *Domaine religieux*

- La déperdition des baptisés après les sacrements d'initiation.
- Le fléau des sectes et des maisons de prières.
- Un retour préoccupant à la sorcellerie et aux phénomènes paranormaux.
- La masse croissante des jeunes sans perspective d'avenir.

- Le nombre considérable des mouvements d'action catholique et groupes d'approfondissement spirituel (MAC et GRAS) qui manquent d'encadrement et de formation.

## 2. Stratégies et moyens proposés

### 195 *Nos attitudes*

Une réflexion sereine et réaliste sur nos activités pastorales actuelles, en conformité avec notre charisme.

Un discernement sur l'ouverture des voies nouvelles d'évangélisation en syntonie avec notre spécifique.

### 196 *Attitudes dans le domaine social*

- Nous devons être le levain dans la pâte dans les domaines suivants : réconciliation - justice & paix ; société civile ; dialogue interculturel et religieux ; marginalisés ; éducation aux valeurs démocratiques et sociales, toujours en étroite collaboration avec l'Église locale.
- Concernant la jeunesse, un plus grand engagement pour l'alphabétisation et pour la pastorale dans les écoles.

### 197 *Attitudes dans le domaine religieux*

- pour contrecarrer les problèmes de la sorcellerie, des sectes et des maisons de prières, établir des sessions spécifiques pour les parents et les jeunes ;
- concernant les MAC-GRAS :
  - o proposer une catéchèse biblique et théologique, qui donne priorité aux valeurs humaines et chrétiennes ;
  - o assurer un accompagnement spirituel de ces mouvements.

### 198 *Propositions concrètes*

- renforcer notre vie spirituelle de pasteurs en donnant plus d'espace à la prière, à l'écoute et à l'étude de la Parole de Dieu, et à l'attention à la réalité qui nous entoure ;
- un choix de priorités pastorales : les CEV et la formation des responsables (animateurs de communautés, catéchistes, enseignants, responsables de mouvements...) ;
- pour marquer le cinquantenaire de notre présence au Congo, on envisage l'ouverture d'un Centre d'Animation Missionnaire équipé en personnel et ouvert aussi à l'utilisation de tous les moyens de communications radio-TV-Internet... (cf. aussi le document sur l'AMV).

## ORIENTATIONS SUR L'ANIMATION MISSIONNAIRE ET VOCATIONNELLE (DOC 3)

### Prémisse

**199** La Direction Régionale, pendant son dernier mandat, a organisé l'A.V. (Animation Vocationnelle) avec personnes, structures et moyens. Le Chapitre demande à la Nouvelle Direction Régionale d'organiser l'A.M. (Animation Missionnaire) avec personnes, structures et moyens.

#### Extrait des Constitutions Xavériennes

##### *Animation missionnaire*

**15** Notre charisme nous pousse à œuvrer, comme a fait notre Fondateur, de manière que les Églises locales sentent et assument l'engagement missionnaire à l'endroit des non-chrétiens. Nous maintenons vive en elles la préoccupation pour toutes les Églises, de telle sorte que les merveilles que l'Esprit y accomplit soient occasion de louange et incitation à une conversion continuelle. Témoins de l'existence de tant de situations de souffrance, d'injustice et de marginalisation, nous rappelons les responsabilités concernant la fraternité universelle et ses exigences.

##### *Promotion vocationnelle*

**16** Convaincus de l'importance de susciter de nouveaux ouvriers pour la vigne du Seigneur, nous nous engageons à les demander à Dieu par la prière, à révéler par notre vie l'importance et l'urgence de notre vocation et à proposer le don de soi au service missionnaire en ses diverses formes, en particulier l'engagement à vie dans la famille xavérienne.

### 1. L'Animation Missionnaire

**200** Au niveau diocésain

Nous présentons notre charisme dans l'Église locale où nous œuvrons afin qu'elle assume et exprime son engagement missionnaire pour les non-chrétiens.

**201** *Au niveau paroissial*

Le Chapitre opte ce qui suit :

- la création des groupes missionnaires,
- la prise en considération des différents secteurs d'animation, comme par exemple :
  - Évangélisation et vie ordinaire : avoir la dimension missionnaire ad gentes dans ce que nous faisons d'ordinaire ;
  - Évangélisation et *ad gentes* : puisque dans nos paroisses nous sommes en contact avec un groupe qui n'est pas encore chrétien ;
  - Évangélisation et catéchèse : insister dans nos catéchèses sur la dimension missionnaire, C.E.V., Justice et paix, formation de nos agents, suivre les groupes paroissiaux, animation dans nos écoles ;
  - Évangélisation et espérance : que notre présence soit un signe d'espérance dans les diverses situations qui oppriment nos gens ;
  - AM et témoignage : donner aussi un sens plus profond au sacrement de la confirmation comme envoi en mission ;
  - Animation Missionnaire et Liturgie : pour souligner davantage l'A.M., profiter des fêtes liturgiques missionnaires (les Apôtres, la Pentecôte...), aider nos chrétiens à vivre l'Eucharistie dans sa dynamique d'envoi en mission.

**202** *Au niveau régional*

Le Chapitre demande à la Nouvelle Direction Régionale ce qui suit :

- Avoir un centre pour l'A.M. où des confrères sont engagés dans plusieurs activités ;
- constituer une cellule pour l'information et la documentation ;
- mettre en valeur et utiliser les moyens de communications sociales (radio, Internet...) ;
- produire des outils d'A.M. : brochures, dépliants, vidéos, émissions radiodiffusées, CD, etc. ; élaborer un bulletin d'animation missionnaire en collaboration avec les Régions Francophones, (cf. Missionari Saveriani, Misioneros Javerianos) ;
- Envisager la création d'un groupe d'amis des Xavériens ;
- Travailler en collaboration avec l'Église locale et congrégations missionnaires ;
- Collaborer à la préparation du Synode Africain 2009 : Réconciliation, Justice et Paix ;
- On souhaiterait avoir un Directoire pour l'Animation Missionnaire.

## 2. L'animation vocationnelle

### 203 *Au niveau paroissial*

Le Chapitre donne les options suivantes :

- avoir un responsable par communauté ;
- tous les confrères xavériens doivent avoir ce goût pour suivre les jeunes vocationnels ;
- nous référer toujours au Directoire Régional.

### 204 *Au niveau régional*

- Le Chapitre demande à la Direction Régionale de constituer une équipe d'animation qui interagit avec le Coordinateur Régional de l'AMV.
- On pense à Panzi comme lieu précis pour le Centre d'AMV avec des structures propres.

---

## ORIENTATIONS SUR LA FORMATION (DOC 4)

### 1. Ce qui relève de la formation de base

#### 205 *Des communautés formatives*

Dans les communautés proprement formatives (Panzi, Vamaro, Kinshasa), il faut soigner la constitution d'une équipe formative viable et la nécessité de proposer des modèles de référence pour nos jeunes (prière, pauvreté, fraternité, apostolat...).

#### 206 *Du nombre des admissions*

Nous tenons à rappeler que le critère d'acceptation de nos candidats ne doit pas être le nombre fermé, mais la qualité du discernement et de l'accompagnement.

#### 207 *De l'acte d'engagement*

La préparation de l'acte d'engagement est à prendre en considération. Il faudra trouver une formule simple et adaptée à notre milieu. Que l'on tienne compte des problèmes à caractère légal.

**208** *De l'évaluation de l'activité formative*

Que les Xavériens, œuvrant dans la formation de base, présentent au prochain Chapitre Régional un rapport sur le travail accompli dans leur secteur pour une réflexion, évaluation et programmation plus efficaces.

**209** *Du stage dans les communautés*

Tout Xavérien participe à la formation selon le service qui lui a été donné. Chaque communauté xavérienne accueillera nos jeunes, en particulier les scolastiques en stage pastoral et les théologiens en vacances. Elle réservera à ces derniers l'attention qu'il faut en tant que confrères profès. Au terme du séjour, la communauté rédigera un rapport pour les formateurs, qui les aidera à mieux discerner. Quant aux jeunes en formation, il leur est demandé la compréhension, l'humilité et la disponibilité.

**210** *Des affectations aux théologats internationaux*

Les sorties de nos confrères profès nous interpellent. Nous demandons à la Direction Régionale de prendre au sérieux le problème avec un discernement qui touche notamment les affectations aux théologats internationaux en tenant compte des défis particuliers qu'ils représentent. Nous remarquons qu'il y a des jeunes, qui, en ce moment précis de la formation, ne sont pas encore prêts au saut culturel.

## **2. Ce qui relève de la formation continue**

**211** *Revitalisation des communautés*

La formation permanente est partie intégrante de chaque communauté et elle sera soutenue par un programme régional de revitalisation des communautés à travers des sessions et retraites. La région programmera des initiatives en faveur des nouveaux confrères, pour les initier à la culture locale et à la mission. Elle accordera aussi une attention particulière à la formation dans les différentes tranches d'âge des confrères.

**212** *Distinction*

Nous proposons de distinguer la formation permanente de la formation de base et nous demandons à la Nouvelle Direction Régionale de traiter le secteur de la formation continue dans le domaine de la vie communautaire plutôt que dans celui de la formation proprement dite.

## ORIENTATIONS SUR L'ÉCONOMIE (DOC 5)

### 1. Problèmes et défis relevés :

#### 213 *Équilibre recettes - dépenses*

Les recettes auront tendance à diminuer pour les raisons suivantes : diminution progressive des offrandes de l'étranger ; diminution du capital bloqué appartenant aux projets et/ou aux tierces personnes. Par contre les dépenses ont tendance à augmenter à cause de l'inflation, de l'augmentation du coût de la vie, du vieillissement des structures, des fluctuations impondérables du marché financier.

#### 214 *L'âge moyen des confrères*

L'augmentation de l'âge moyen des confrères présents dans la Région, implique non seulement des conséquences sur les structures, les soins médicaux et les congés, mais aussi la recherche du lieu de leur affectation selon le milieu adapté.

#### 215 *Problématique sociale*

L'urbanisation incontrôlée nous interroge sur les destinataires de notre annonce. Qui sont les délaissés et les démunis ?

#### 216 *Maisons de formation*

Les dépenses ont augmenté et augmenteront encore au fur et à mesure que nos structures arriveront au plafond de leur capacité d'accueil (20 pour Panzi ; 30 pour Vamaro ; 15 pour Kinshasa). Il s'agit ici de l'hypothèse du « tout plein ». Pour le noviciat de Kinshasa, s'agissant de la maison de rencontre des novices pour toutes les circonscriptions d'Afrique, il n'est pas toujours facile de prévoir le nombre des jeunes.

D'après l'expérience, la permanence d'un jeune en formation dans nos maisons nous coûte en moyenne 3.000 \$ par an. Le discours d'un bon discernement est donc aussi un discours économique et de pratique de la pauvreté.

Quels peuvent être les mécanismes que nous pouvons prévoir pour assurer une certaine stabilité à la formation et pour trouver les subsides pour leur continuité ?

## 2. Stratégies et moyens proposés :

### 217 *Modification du « budget de poste »*

Pour un partage plus équitable, Le X Chapitre Régional décide que chaque communauté puisse recevoir un budget de poste d'après ses propres besoins, au préalable étudiés par les communautés et présentés aux instances compétentes pour approbation au niveau de la Région. Ce système remplace la formule en vigueur qui donnait à chaque communauté un forfait mensuel fixé d'après le nombre des confrères présents. Cette résolution répond au souci d'un partage équitable entre toutes les communautés de la Région (équystème).

### 218 *Projets*

Pour promouvoir le partage, le 10% des fonds alloués pour un projet de tiers géré par un Xavérien va à la CA.RE. Ce pourcentage est la somme estimée pour le service de la gestion dans une budgétisation ordinaire d'un projet.

### 219 *Maisons de formation*

Les dépenses occupent un tiers des activités du bilan économique annuel de la Région. Le Chapitre demande à la Direction Générale la permission de créer des bourses d'études d'après la législation en vigueur dans la Congrégation. La Région pourrait s'engager pour créer le capital. Nos confrères impliqueront aussi les familles de nos étudiants pour la participation à la prise en charge de leurs enfants en ce qui concerne les effets personnels, depuis la Propédeutique jusqu'au Noviciat.

### 220 *La fréquence des congés*

Les confrères programment un congé statutaire de trois mois tous les trois ans (cf. Règlement de la Région n. 9.2). Néanmoins, si des confrères le demandent pour des raisons particulières, la fréquence peut changer en dialogue avec le Supérieur Régional.

### 221 *Autofinancement*

Le Chapitre demande aux confrères de rendre graduellement autosuffisantes les paroisses qui nous sont confiées, en stimulant la participation active des fidèles au lieu de subventionner le déficit paroissial. Pour cela s'habituer à comprimer les dépenses. S'assurer de l'apport local dans la réalisation des projets locaux de nos paroisses.

**222** *Budgétiser et financer les activités pour la jeunesse* : bibliothèque, accès Internet, accueil et AMV (Kilomoni à Uvira peut jouer le rôle d'AMV ainsi que d'une communauté d'accueil pour les confrères âgés et de passage).

**223** *Médias*

Relancer notre engagement dans le domaine des médias, avec un budget adéquat, en vue du personnel pour la formation spécialisée.

**224** *Santé*

Étudier la possibilité de l'assurance santé pour les confrères congolais de la Région.

## **XI CR 17-23 avril 2012**

### **Thème du Chapitre :**

**À la lumière de la sainteté de Conforti, comment relancer l'enthousiasme missionnaire ?**

### **LA MISSION ET NOTRE RÉGION XAVÉRIENNE EN RDC. SUR LA PASTORALE ET LES ACTIVITÉS MISSIONNAIRES (DOC 1)**

#### **1. Critères de notre présence missionnaire**

**225** Le XI Chapitre Régional retient qu'une présence trop prolongée n'est pas souhaitable, ni pour nous, ni pour les gens, mais le critère fondamental ne peut pas être celui du nombre d'années. Le XI Chapitre retient les critères suivants :

- 1.1. Maintenir, dans la mesure du possible, une présence paroissiale dans les diocèses où nous nous trouvons déjà.
- 1.2. Considérer lors des changements l'âge du personnel, donc créer des lieux d'apostolat où même ceux qui ont des problèmes de santé ou qui sont âgés peuvent avoir une vie active.
- 1.3. Établir une convention avec l'Ordinaire du lieu avant de commencer de nouvelles présences missionnaires.
- 1.4. Si l'on veut créer une nouvelle expérience missionnaire, il serait souhaitable de se référer à une paroisse xavérienne.

## 2. La paroisse par rapport à l'*ad gentes* en R.D. Congo

**226** Le XI Chapitre Régional est convaincu que la paroisse ici au Congo répond encore aux exigences de l'*ad gentes* pour les raisons suivantes :

**227** La R.D. Congo n'est pas encore totalement évangélisée, si l'on considère le pourcentage de chrétiens, les nouveaux phénomènes religieux, souvent syncrétistes (ex. *chumba cha maombi*), qui sont des défis pour nous. Face à ces réalités la paroisse est encore un instrument efficace d'évangélisation.

**228** La paroisse respecte l'idéal *ad gentes* si nous donnons la dimension missionnaire à la communauté chrétienne. Toutes les activités peuvent être vécues dans l'élan missionnaire.

**229** La paroisse nous permet de vivre notre charisme missionnaire surtout dans les domaines suivants : le catéchuménat, les écoles qui nous permettent d'avoir un contact avec la jeunesse de toutes appartenances confondues, l'évangélisation du social (pastorale des intellectuels, développement, justice et paix, formation de laïcs, etc.) et les couches de la population qui, dans le territoire paroissial, n'ont pas encore été atteintes par le message évangélique.

**230** Le Chapitre souhaite qu'il y ait une attention particulière pour les paroisses suivantes :

1. Ngene : il s'agit d'une présence missionnaire dans un milieu à majorité musulmane. La valorisation de cette expérience peut aller dans la direction du dialogue en préparant quelqu'un de compétent dans ce domaine ou encore en créant une série d'activités qui nous mettent en contact avec la population.
2. Kitutu : on est encore en plein domaine missionnaire surtout si l'on considère l'étendue de la paroisse et les coins qui restent isolés et non évangélisés.

**231** La perspective d'une autre ouverture qui donne un nouvel élan missionnaire à notre Région reste ouverte.

## 3. Concernant le personnel

**232** En vue de l'avenir, le XI Chapitre demande à la DG de continuer à affecter des confrères congolais pour le service dans la Région.

#### **4. Collaboration avec les laïcs**

**233** Le XI Chapitre Régional demande d'arriver à une collaboration avec les laïcs dans nos paroisses en les impliquant dans tous les domaines du travail pastoral. En particulier, en ce qui concerne le conseil des affaires économiques : dans certaines paroisses le Conseil est déjà opérationnel et dans d'autres, il est en train de s'organiser. Le XI Chapitre demande de continuer à s'engager pour compléter sa mise en place et arriver à une autonomie économique en promouvant l'aide des chrétiens (offrandes, quêtes, location de salles...).

#### **5. Relation avec le clergé local**

**234** À la suite de St Guido Maria Conforti, qui était évêque d'un diocèse, nous considérons les relations avec les Abbés comme une manière privilégiée pour cheminer avec l'Église locale ; pour cela le XI Chapitre demande de :

- 5.1. soigner l'accueil ;
- 5.2. trouver des occasions pour les inviter (par exemple le 5 Novembre ou le 3 Décembre où cela est possible) ;
- 5.3. promouvoir les occasions pour le contact, l'écoute et le colloque spirituel ;
- 5.4. participer aux réunions, recollections et initiatives de formation, organisées par le diocèse ;
- 5.5. se rendre disponibles pour une présence dans les séminaires.
- 5.6. rester ouverts à la possibilité d'une communauté mixte.

### **LA MISSION ET NOTRE RÉGION XAVÉRIENNE EN RDC. SUR L'AMV ET LA FORMATION (DOC 2)**

**235** La vision sur la mission pour la communauté xavérienne en RD Congo est caractérisées par l'action de « proclamer le Royaume là où il n'est pas connu, de dénoncer ce qui s'y oppose, de le faire voir déjà présent dans les signes, de collaborer à sa venue » (cf. C 7) dans l'activité missionnaire directe, l'AMV et la formation.

## 1. L'AMV

### 1.1. L'AMV et les nouvelles pistes d'action missionnaire

**236** Le contexte actuel manifeste le besoin, de plus en plus grand, de construire une société fondée sur des valeurs inspirées par l'Évangile. Les décennies qui nous ont précédées ont désagrégé la société par leur violence à tous les niveaux. Il nous semble pouvoir interpréter dans ce sens les appels qui nous viennent des Églises locales et de la société civile, concernant la soif de vérité, de justice, de dialogue interreligieux, de redécouverte de la culture traditionnelle, de dignité, de paix, de solidarité. C'est avec difficulté, souffrance et désorientation, voire confusion, que ces instances sont à la recherche des réponses satisfaisantes.

Ces besoins sont pour nous des appels sur lesquels programmer notre action missionnaire future. Tout en étant convaincus que notre présence ne pourra pas résoudre tous les problèmes de cette société, néanmoins nous ne pouvons pas rester sourds à ces interpellations.

En particulier, notre activité missionnaire doit nous porter à animer les Églises locales vers une vision universelle et à découvrir les lieux de mission dans leur propre terroir. C'est par notre charisme et en collaboration avec l'Église locale, que nous nous engageons à tracer de nouvelles pistes pour proclamer le Royaume et ses valeurs, dénoncer les structures de péché, les reconnaître présentes et agissantes dans ses signes.

Cette manière d'agir et de travailler devrait éveiller dans l'esprit des jeunes le désir du don de soi pour la construction d'une société meilleure, de s'engager pour la justice et la vérité dans l'annonce des valeurs de l'Évangile, jusqu'à la consécration de soi-même comme missionnaires.

### 1.2. Domaines d'engagement

**237** Dans l'étendue des champs d'intervention, nous privilégierons l'animation missionnaire spécifique et la promotion vocationnelle, ainsi que le dialogue interculturel (avec la culture traditionnelle et la culture moderne ou postmoderne), interreligieux, œcuménique et social.

**238** *En ce qui concerne l'animation missionnaire et la promotion vocationnelle :*

À partir de l'expérience de notre Fondateur, évêque d'un diocèse, co-fondateur de l'Union Missionnaire du clergé et animateur missionnaire de l'Église

italienne et universelle, notre charisme nous pousse à œuvrer pour que l'Église locale n'oublie pas son devoir de collaborer à l'annonce de l'Évangile au monde entier (cf. C 15).

Cette activité trouve son point culminant dans la proposition de l'engagement à vie pour la mission. Par conséquent, nous nous engageons à accueillir et à accompagner les jeunes, en vue de susciter une réponse personnelle jusqu'à l'engagement à vie, en ceux et celles que Dieu appelle à la mission (cf. RMX 82.2).

**239** *En ce qui concerne le dialogue interculturel :*  
nous nous engageons à connaître davantage et à promouvoir les valeurs socioculturelles présentes dans les traditions africaines et qui sont conformes aux enseignements du Christ (cf. *Africae Munus* 92). Dans cette orientation, le musée ethnographique serait un instrument qui peut nous aider dans le dialogue culturel. Le XI CR demande à la DR d'assumer, de valoriser, de développer le musée existant en fonction de l'action missionnaire par ses valeurs culturelles.

**240** *En ce qui concerne le dialogue interreligieux et œcuménique :*  
nous nous engageons à instaurer des contacts, des rapports d'amitié, d'éventuelle collaboration dans des secteurs d'intérêt commun, avec les responsables d'autres religions et confessions religieuses, en continuant la collaboration avec les instances des Églises locales.

**241** *En ce qui est du dialogue social :*  
il nous est demandé de privilégier la collaboration avec les personnes ressources et responsables éprises d'un projet de société attentif à la promotion de la dignité humaine. Les rayons d'action pour la formation, la sensibilisation, la conscientisation sont indiqués par l'Enseignement Social de l'Église tel qu'il est recueilli par le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église* élaboré par le Conseil Pontifical Justice et Paix.

### 1.3. Modalités de faisabilité

**242** Pour répondre à ces interpellations, il serait nécessaire que la DR puisse constituer un noyau de réflexion et de coordination. L'animateur vocationnel régional ferait partie de ce noyau qui deviendrait ainsi le noyau de l'AMV de toute la Région et des Églises locales.

Dans ses activités, le noyau fera large appel aux laïcs sensibles à l'annonce de l'Évangile, à la proclamation du Royaume, dans le domaine culturel, religieux, social et vocationnel.

#### **1.4. Les centres de spiritualité missionnaire de Kilomoni et Panzi**

**[243]** Nous confirmons la validité de ces deux Centres surtout en faveur de l'animation et de la formation des jeunes. D'une manière progressive et adéquate et selon les nécessités expérimentées, il est souhaitable que les deux Centres soient équipés des structures qui leur conviennent. Ces Centres travailleront en collaboration avec tous les confrères engagés dans l'Animation missionnaire et la promotion vocationnelle.

#### **1.5 Le laïcat xavérien**

**[244]** La Canonisation de St Guido Maria Conforti nous invite à proposer le charisme missionnaire aux fidèles laïcs qui sont attirés par la spiritualité confortienne. Plusieurs groupes de laïcs se référant au charisme Xavérien sont déjà présents dans la Région et sous des dénominations différentes. Que la nouvelle Direction Régionale assume cette réalité en y affectant un responsable pour la coordination de cette nouvelle activité. Ces laïcs s'engageront dans les activités missionnaires qui sont les nôtres.

#### **1.6 Directoire de l'AMV**

**[245]** Le XI CR décide que dans une des prochaines Assemblées, le Directoire de l'AMV soit retravaillé en vue d'animer la Région et de son approbation définitive. Cette révision se fera en harmonisation avec le Directoire de la formation initiale.

### **2. La formation**

#### **[246] *Directoire pour la formation initiale***

Ce document est le fruit du travail de la commission de la formation et de l'évaluation communautaire en assemblée. Il se fonde sur les cinq constantes xavériennes, à savoir : la finalité missionnaire, la spiritualité christocentrique, la consécration religieuse, l'esprit de famille et le visage humain du xavérien. Selon les trois étapes formatives, les cinq constantes s'expriment dans les attitudes, les activités pratiques et l'évaluation relative.

Le XI CR exprime son remerciement à tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration du Directoire pour la formation initiale. Il l'approuve comme instrument de travail pour la formation. Il demande à tous les confrères et en particulier à ceux de la commission de la formation qu'ils puissent en faire un objet d'étude, en vue de le présenter au prochain Chapitre pour l'approbation. L'élaboration en cours de la nouvelle *Ratio Formationis* générale aidera à sa rédaction finale.

**247** *Durée de la propédeutique*

Après concertation et évaluation à plusieurs niveaux, le XI CR décide que la durée de cette étape de formation initiale soit d'un an. Cependant, pour des cas particuliers et motivés, en accord avec la Direction Régionale, on pourrait accepter une deuxième année ou envisager d'autres solutions.

**248** *Qualification du personnel*

Le XI CR invite la Direction Régionale à continuer à envoyer des confrères aux études en vue de qualifier le personnel.

---

**LA MISSION ET NOTRE RÉGION XAVÉRIENNE EN RDC. SUR LES PERSONNES, LES COMMUNAUTÉS ET L'ÉCONOMIE (DOC 3)**

**1. Personnes et communautés**

**249** *Renforcer la cohésion communautaire*

Pour le bien de la mission, le Chapitre insiste sur l'importance de grandir dans la cohésion communautaire. Pour cela le Chapitre :

1. prône l'harmonie entre les orientations de la communauté locale et régionale et les qualités et initiatives personnelles (cf. C 74) ;
2. rappelle les outils concrets pour une bonne marche de la vie en communauté tels que le Projet communautaire de vie, la *Lectio divina*, la rencontre hebdomadaire, la récollection mensuelle, les moments de relax ;
3. demande qu'il y ait des rencontres régulières pour les confrères qui travaillent dans le même domaine (économie, formation, animation,

paroisse, etc.) et pour les jeunes confrères dans le but de souligner l'identité xavérienne et de promouvoir le sens d'appartenance à la Congrégation ;

4. souhaite que l'affectation d'un confrère soit faite en dialogue entre le supérieur, la personne même et la communauté et que les communautés xavériennes soient toujours accueillantes envers tous ceux qui y seraient affectés et disponibles selon les nécessités ;
5. encourage tout un chacun à une grande attention et proximité humaine et spirituelle envers les confrères malades et en difficultés, en concertation avec la Direction régionale ;
6. demande de rétablir le *Flashsxcongo* comme feuille de communication régulière entre les confrères sur place, ceux qui sont originaires du Congo et ceux qui ont travaillé au Congo ;
7. souhaite valoriser les confrères congolais en mission, dans une attitude d'accueil et de participation à leur activité. Leur séjour en vacances peut être une occasion d'AMV ;
8. demande de continuer les démarches pour aboutir et concrétiser la décision du X Chapitre régional à propos de l'assurance maladie des confrères congolais (cf. X CR 8) ;
9. réfléchit sur la vie communautaire de la *Domus* en vue d'une plus grande participation de tous ses membres pour réaliser le but pour lequel elle existe (cf. *Règlement de la Région* 10.1-10.3) ;
10. invite à clarifier le but et l'organisation de la Maison Conforti.

#### **252** *Accueillir les nouveaux confrères*

Pour une meilleure insertion des nouveaux confrères, le Chapitre souhaite qu'un Xavérien désigné par la Direction Régionale accompagne les nouveaux arrivés dans l'apprentissage de la langue et de la culture, dans l'insertion dans le milieu et dans la connaissance de la vie de la Région et de l'Église locale.

#### **251** *S'entraider dans les moments de fragilisation*

Concernant le problème de la *fragilisation*, le Chapitre souligne l'importance des relations fraternelles dans la communauté ; il prône une attention particulière à cette problématique à partir de la formation initiale ; et il souhaite le recours à des experts extérieurs pour une meilleure connaissance et pour une aide appropriée.

**252** *Soigner la formation continue*

À la suite de notre Fondateur sur le chemin de la sainteté, le XI Chapitre demande à tous les confrères de soigner leur formation continue et, confie à la Direction Régionale, avec l'aide aussi d'autres personnes, la tâche de fournir aux communautés les moyens nécessaires : livres, articles de revues, sessions, recollections, retraites, expériences spirituelles.

## **2. Économie**

**253** *Paroisses*

Le Chapitre demande avec insistance que nos paroisses deviennent autosuffisantes économiquement pour soutenir la vie des confrères qui y travaillent en promouvant l'aide des chrétiens et en valorisant toutes les ressources locales (offrandes, quêtes, champs, location des salles...).

**254** *Maisons de formation*

Le Chapitre encourage les responsables des Maisons de formation à animer davantage les familles de nos candidats pour une participation économique effective à la formation de leurs enfants, depuis la Propédeutique jusqu'au Noviciat, en commençant par la prise en charge des effets personnels.

Dans les paroisses et communautés chrétiennes où nous sommes engagés, le Chapitre demande d'organiser au moins une fois par an une journée missionnaire et d'autres initiatives en vue de l'animation missionnaire et du soutien, par des quêtes spéciales, pour la formation de nos candidats.

Le Chapitre souligne l'importance de trouver des formes d'autofinancement des maisons de formation à travers des initiatives viables et rentables et, dans ce sens, il accueille la proposition d'acheter un terrain. Il s'agirait d'un investissement limité et à évaluer.

**255** *Domus*

Dans le domaine économique, le Chapitre demande à la Direction Régionale de revoir l'organisation administrative de la *Domus*.

**256** *Budget de poste*

Le Chapitre confirme à nouveau la décision prise lors du X Chapitre Régional, à savoir : « ...que chaque communauté puisse recevoir un budget de poste d'après ses propres besoins [budget prévisionnel], au préalable étudiés par les communautés et présentés aux instances compétentes pour approbation au

niveau de la Région. Ce système remplace la formule en vigueur qui donnait à chaque communauté un forfait mensuel fixé d'après le nombre des confrères présents...» (cf. X CR, *Orientations sur l'Économie*, point 2).

**257** *Centres de spiritualité missionnaire*

Le Chapitre propose que les centres de spiritualité missionnaire, dans le but de l'autofinancement, exigent aux groupes, de payer l'utilisation des salles mises à leur disposition pour l'entretien ordinaire.

## Table des matières

|                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I CR (1980) : Les communautés sx, signe et levain des CEV .....                       | 4  |
| II CR (1983) : Le charisme sx au service de l'Église locale .....                     | 26 |
| III CR (1986) : Insertion plus fraternelle et présence plus incarnée .....            | 34 |
| IV CR (1989) : Le charisme sx au service du Royaume dans l'Église locale .....        | 44 |
| V CR (1990).....                                                                      | 50 |
| VI CR (1993) : En quête d'un souffle nouveau .....                                    | 51 |
| VII CR (1996) : Communauté et mission.....                                            | 57 |
| VIII CR (2000) : Les sx, signes parlant de l'amour, miséricorde et bonté de Dieu..... | 61 |
| IX CR (2004) : L'AMV : un bourgeon d'espoir dans un pays éprouvé .....                | 65 |
| X CR (2008) : Vérification de notre présence en RDC 50 ans après.....                 | 74 |
| XI CR (2012) : Relancer l'enthousiasme missionnaire après la canonisation .....       | 85 |

**Missionnaires Xavériens**  
Direction Régionale  
avenue Kabare 25  
B.P. 376 Bukavu (R. D. Congo)

